

RAPPORT DE
PRESENTATION
DU

**COMPTE
ADMINISTRATIF
2015**



Introduction générale.....	5
Le budget principal	6
I. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT maitrisees hors effets conjonturels.....	6
A. Le taux d'emploi des crédits.....	6
B. L'évolution des dépenses de fonctionnement	7
1) Les charges à caractère général (chapitre 011)	8
2) Les charges de personnel (chapitre 012)	9
3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)	9
4) Les charges financières bénéficient de la poursuite de la baisse des taux d'intérêt (chapitre 66)	10
5) Les charges exceptionnelles larges (chapitre 67 et divers 66)	10
II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : l'impact de la baisse des dotations	11
A. Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement	11
B. Les recettes de fonctionnement en baisse	12
1) Les ressources externes en forte baisse	13
2) Les ressources internes demeurent assez dynamiques.....	14
III. Les soldes intermediaires de gestion touches par la chute des dotations	18
IV. la section d'investissement.....	19
A. Le taux d'emploi des crédits.....	19
B. Les dépenses d'investissement hors dette	20
C. Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres	22
D. Les restes à réaliser.....	23
V. un niveau d'épargne suffisant pour couvrir les echeances a venir.....	24
VI. la dette communautaire.....	25
A. Un contexte financier favorable pour les emprunteurs.....	25
B. La poursuite du désendettement.....	25
C. Une structure de dette saine et équilibrée	26
D. Le plan d'extinction de la dette.....	27
Les budgets annexes sous nomenclature M14	28
I. les budgets annexes lies aux actions économiques	28
A. Le budget lotissement.....	28
B. Le budget bâtiments d'activités	28

1) La section de fonctionnement	29
2) Les soldes intermédiaires de gestion	30
3) La dette du budget bâtiments d'activités	30
II. le budget abattoir	31
1) La section de fonctionnement	31
2) Les soldes intermédiaires de gestion	32
3) La dette du budget abattoir	32
Les budgets annexes sous nomenclature M4	33
I. Le budget annexe de l'eau	33
A. Les dépenses d'exploitation	33
1) Le taux d'emploi des crédits	33
2) L'évolution des principales dépenses d'exploitation	34
B. les recettes d'exploitation	35
1) Le taux d'emploi des recettes	35
2) L'évolution des principales recettes d'exploitation	35
C. L'évolution des soldes intermédiaires de gestion	37
D. Les restes à réaliser	38
E. Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir l'annuité à venir	38
F. Les dépenses d'investissement	39
1) Les dépenses d'équipement	39
2) Le financement des investissements	39
G. La dette du budget de l'eau	40
II. Budget annexe de l'assainissement	41
A. Les dépenses d'exploitation	41
1) Le taux d'emploi des crédits	41
2) L'évolution des principales dépenses d'exploitation	42
B. Les recettes d'exploitation	43
1) Le taux d'emploi des recettes	43
2) L'évolution des principales recettes d'exploitation	44
C. L'évolution des soldes intermédiaires de gestion	45
D. Les restes à réaliser	46
E. Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir l'annuité à venir	46

F.	Les dépenses d'investissement	47
1)	Les dépenses d'équipement	47
2)	Le financement des investissements	47
G.	la dette du budget de l'assainissement	48
III.	le budget transport	49
A.	La section de fonctionnement	49
B.	Les soldes intermédiaires de gestion	50
C.	Les dépenses d'investissement	51
D.	La dette du budget transport	52
	Conclusion generale	52

MM.

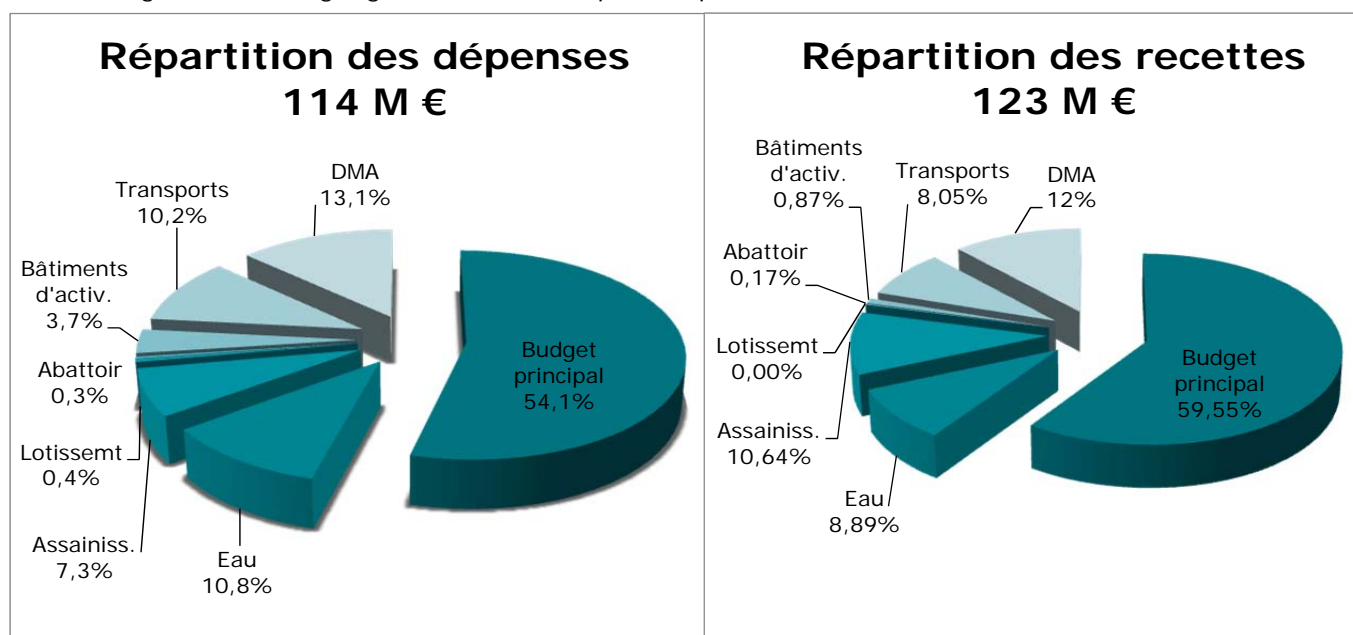
Conformément aux articles L.2121.4 du code général des collectivités territoriales et R.241-2 du code des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2015 du budget général qui retrace toutes les opérations réalisées, tant en dépenses qu'en recettes, et arrête les résultats comptables de l'exercice.

INTRODUCTION GENERALE

Le budget général 2015 a été réalisé à hauteur de 123 109 261.69 € en ressources pour 114 060 814.75 € de dépenses.

en €	Dépenses réelles (fonct + invt)			Recettes réelles (fonct + invt)		
	Prévu	réalisé	taux réalisé	Prévu	réalisé	taux réalisé
Budget principal	85 277 556,58	61 703 759,00	72,36%	85 277 556,58	73 317 541,32	85,98%
Eau	14 311 294,56	12 351 094,38	86,30%	14 311 294,56	10 943 527,06	76,47%
Assainissement	14 009 968,48	8 326 553,37	59,43%	14 009 968,48	13 103 867,64	93,53%
Lotissement	435 189,79	429 855,39	98,77%	435 189,79		
Abattoir	621 432,78	396 669,43	63,83%	621 432,78	209 281,76	33,68%
Bâtiments d'activités	4 823 513,16	4 238 804,90	87,88%	4 823 513,16	1 068 866,40	22,16%
Transports	12 960 701,39	11 658 213,23	89,95%	12 960 701,39	9 913 250,83	76,49%
DMA	17 669 910,92	14 955 865,05	84,64%	17 669 910,92	14 552 926,68	82,36%
TOTAUX	150 109 567,66	114 060 814,75	75,99%	150 109 567,66	123 109 261,69	82,01%

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les écritures liées aux déchets ménagers et assimilés (DMA) sont individualisées dans un budget annexe distinct. Le budget principal demeure prépondérant dans la structure globale du budget général, tant en dépenses qu'en recettes.



LE BUDGET PRINCIPAL

En 2015, le budget principal a dégagé 75 453 704.79 € de recettes pour 68 558 973.43 € de dépenses.

Son exécution se présente ainsi, tous mouvements confondus :

€	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat/solde
Fonctionnement (total)	49 194 387,09	56 413 649,86	539 040,76	7 758 303,53
Investissement (total)	19 364 586,34	19 040 054,93	4 180 010,20	3 855 478,79
Total du budget principal	68 558 973,43	75 453 704,79	4 719 050,96	11 613 782,32

Le résultat de clôture s'établit à 11 613 782.32 € contre 13 584 115.91 € en 2014, soit une diminution du fonds de roulement de 1 970 333.59 €.

I. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISEES HORS EFFETS CONJONTURELS

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 49 194 387.09 €, dont 44 766 526.07 € en opérations réelles et 4 427 861.02 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux d'emploi des crédits mesure le niveau de réalisation des crédits ouverts au budget, sachant que le terme « emploi » regroupe les notions de dépenses mandatées et de charges rattachées (le service est réalisé mais les pièces justificatives n'ont pas été transmises avant la fin de la journée complémentaire).

€	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	6 518 659,23	4 630 731,16	71,04%
Charges de personnel (chap. 012)	23 491 744,00	23 070 887,66	98,21%
Autres charges de gestion courante (65)	6 399 042,59	6 280 005,95	98,14%
Atténuations de produits (chap. 014)	1 992 082,00	1 991 624,08	99,98%
Total gestion des services	38 401 527,82	35 973 248,85	93,68%
Charges financières (chap. 66)	887 761,19	860 743,90	96,96%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	8 251 302,04	7 932 533,32	96,14%
Dépenses imprévues (022)			n.s.
TOTAL	47 540 591,05	44 766 526,07	94,16%

Les charges de fonctionnement sont essentiellement constituées de dépenses récurrentes et rigides, néanmoins, certaines présentent un caractère aléatoire comme le carburant, les énergies, les réparations.

Pour 2015, le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement du budget principal s'élève à 94.16% contre 93.19% en 2014.

Les charges à caractère général affichent un taux de réalisation de 71.04%. Des économies par rapport aux crédits budgétés ont notamment été réalisées sur l'énergie et l'électricité, les fournitures de voirie, l'entretien et la réparation des bâtiments ainsi que des voies et réseaux, les études et recherches, les honoraires, les frais de télécommunications, et avec une évolution favorable du cours du baril du pétrole, le carburant.

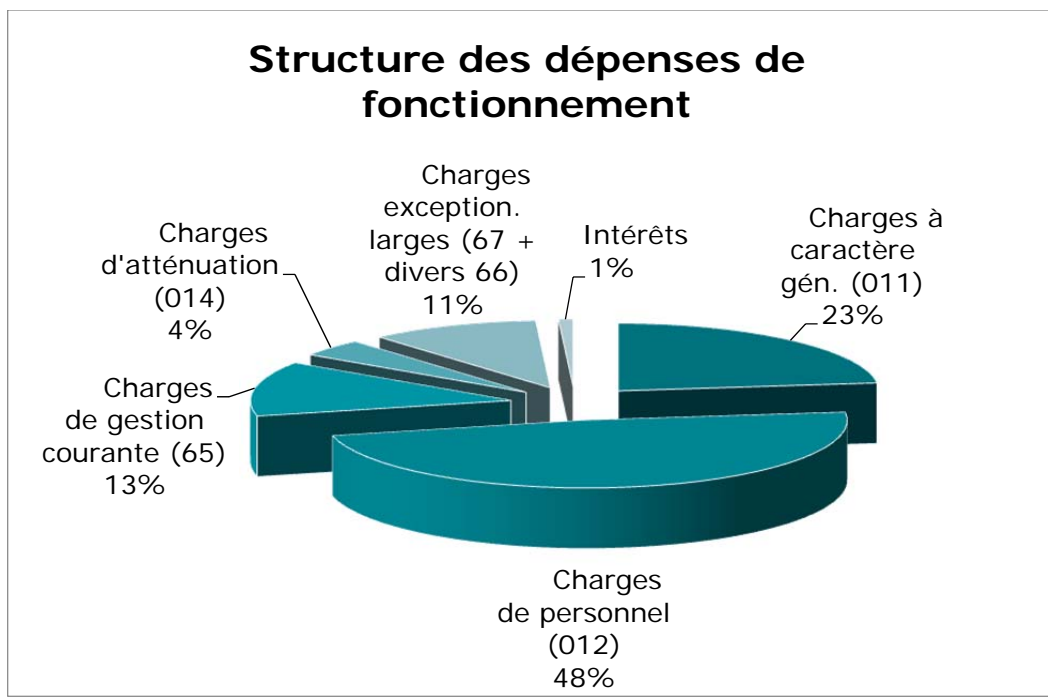
B. L'évolution des dépenses de fonctionnement

L'analyse du budget principal est réalisée consolidée avec le budget DMA, lequel a été créé en 2015. En neutralisant les écritures liées à la création du budget annexe DMA, les charges de fonctionnement ont progressé de 2.09%.

K€	2014	2015 *			Evolution
		principal	DMA	total	
Charges à caractère général (011)	10 642	4 631	6 442	11 073	4,05%
Charges de personnel (012)	22 487	16 709	6 363	23 071	2,60%
Charges de gestion courante (65)	6 532	6 280	6	6 286	-3,76%
Charges nettes d'exploitation	39 661	27 619	12 811	40 431	1,94%
Charges d'atténuation (014)	1 862	1 992	0	1 992	6,94%
<i>dont dotation de solidarité communautaire</i>	<i>1 547</i>	<i>1 547</i>		<i>1 547</i>	0,00%
Charges de fonctionnement courantes	41 524	29 611	12 811	42 422	2,16%
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	4 896	5 035	2	5 037	2,88%
Charges de fonctionnement hors intérêts	46 419	34 646	12 813	47 459	2,24%
Intérêts nets	493	412	20	433	-12,20%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	46 912	35 058	12 834	47 892	2,09%

* neutralisation écritures inter-budgets : subvention 3.3 M€, remboursement frais personnel 6.4 M€, remboursement frais d'administration générale 0.5 M€.

En termes de structure, les charges de personnel, les charges à caractère général et les charges exceptionnelles constituent les principaux postes de fonctionnement.



En affectant les charges de personnel aux budgets qui les financent, le ratio de structure des dépenses de personnel est ramené à 29.3%, ce qui demeure raisonnable compte tenu de la forte proportion de services communautaires gérés en régie directe.

1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses courantes d’administration de la communauté urbaine.

Ce chapitre enregistre une progression de 4.05% (+ 431 K€).

K€	2014	2015 *			Evolution
		principal	DMA	total	
Charges à caractère général (011)	10 642	4 631	6 442	11 073	4,05%

* neutralisation écritures inter-budgets

Cette progression est essentiellement due aux charges liées à l’enlèvement des ordures ménagères, + 611 K€ en 2015. Ce montant intègre 320 K€ de dépenses liées à l’exercice 2014. La création du budget annexe DMA n’a pas permis le procédé habituel de rattachements de charges en fin d’année. En conséquence, la dépense a été constatée sur l’exercice 2015. Sans cet effet conjoncturel, le chapitre 011 a en réalité progressé de 1.04%.

En dehors de ce phénomène, on peut noter la progression des études et recherches. Des études ponctuelles ont été réalisées en 2015 : étude liée à l’attractivité du territoire (40 K€), étude relative aux risques psychosociaux (28 K€), étude de projet stratégique de territoire (32 K€), étude de calibrage pour la résorption de l’habitat indigne (72 K€).

2) Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont constituées des rémunérations et charges pour un effectif communautaire permanent de 513 agents au 31 décembre 2015.

L'évolution des charges de personnel s'est élevée à 2.60%.

K€	2014	2015			Evolution
		principal	DMA	total	
Charges de personnel (012)	22 487	16 709	6 363	23 071	2,60%

Les rémunérations brutes (traitement + primes) du personnel titulaire ont progressé de 2.01% en 2015.

Pour la cinquième année consécutive, les points d'indices des grilles indiciaires sont restés stables.

Les agents de catégorie C ont connu, au 1er janvier 2015, une évolution en matière de rémunération. Les indices de traitement ont été modifiés pour tous les échelons des échelles 3, 4, 5 et 6 de la catégorie C ainsi que pour certains échelons de la catégorie B.

Le Glissement-Vieillesse-Technicité (GVT) concerne les avancements d'échelons à la durée minimum, les titularisations ainsi que les avancements de grade dans différents cadres d'emplois. Le coût global du GVT (traitements + charges) s'élève en année pleine à 200 284 €, soit 0.88% de la masse salariale.

Concernant les charges, on constate une augmentation de l'ensemble des cotisations de 2.47% (2.95% en 2014). Il est à noter également une augmentation progressive jusqu'en 2017 des taux de cotisations retraites (régime général vieillesse, régime spécial CNRACL et IRCANTEC).

Les cotisations CNRACL ont augmenté de 134 K€, principalement en raison du reclassement indiciaire des agents de catégorie C en janvier 2015.

Enfin, on dénombre 7 personnes en contrat d'avenir. Le coût salarial (brut + charges) est de 104 460 €, avec une participation financière de l'Etat à hauteur de 65 484 € et une subvention de la région Basse Normandie d'un montant de 4 068 €. Le montant des formations suivies par les emplois d'avenir s'élève à 17 256 € euros et les remboursements de frais à 6 058 € soit un coût restant à la charge de la CUC de 58 222 €.

3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courante sont essentiellement constituées de la contribution au SDIS qui représente 68% du chapitre, ainsi que des diverses participations et subventions allouées aux partenaires de la communauté urbaine.

Ce chapitre a diminué de 3.76%.

K€	2014	2015			Evolution
		principal	DMA	total	
Charges de gestion courante (65)	6 532	6 280	6	6 286	-3,76%

La contribution au SDIS s'est élevée à 4 301 535 €, soit une diminution de 65 K€ par rapport à 2014. Cette diminution tient compte de la poursuite de l'ajustement de la contribution communautaire par habitant voté par le SDIS ainsi que de la baisse de la population.

La diminution du chapitre est essentiellement liée à la course du Figaro qui n'a pas eu lieu en 2015. En neutralisant cette dépense cyclique, le chapitre 65 demeure quasi stable à +0.39%.

Les charges de gestion courante comprennent également les indemnités, les cotisations sociales et la formation des élus. Suite aux nouvelles règles encadrant la composition et l'indemnisation des membres du bureau, ces postes ont baissé au total de 66 K€.

En dépenses nouvelles, on peut noter les sommes de 60 K€ correspondant à la première tranche de la participation pour le Tour de France, versée fin 2015, et 54 K€ en faveur des actions de la politique de la ville sous la forme de subventions versées aux associations évoluant dans l'économie sociale et solidaire.

4) Les charges financières bénéficient de la poursuite de la baisse des taux d'intérêt (chapitre 66)

Les charges financières ont diminué de 12.20%, soit une baisse de 60 K€ par rapport à 2014. Cette diminution est à la fois structurelle - baisse de l'encours de la dette- et conjoncturelle - maintien des indices monétaires courants à un niveau proche de zéro.

K€	2014	2015			Evolution
		principal	DMA	total	
Intérêts nets	493	412	20	433	-12,20%

5) Les charges exceptionnelles larges (chapitre 67 et divers 66)

Les charges exceptionnelles ont progressé de 2.88% (+ 141 K€).

K€	2014	2015			Evolution
		principal	DMA	total	
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	4 896	5 035	2	5 037	2,88%

Ce chapitre contient notamment l'ensemble des contreparties financières accordées dans le cadre de conventions de délégation de services publics (DSP).

La contrepartie accordée à la Cité de la mer s'est maintenue à hauteur de 1.1 M€.

	€	2014	2015	évolution €	évolution%
Cité de la mer		1 117 900	1 117 627	-273	-0,02%

Les charges exceptionnelles comportent également les subventions participant à l'équilibre des budgets annexes. Les participations du budget principal au profit des budgets bâtiments d'activités et abattoir ont diminué tandis que celle du budget transport a progressé de 441 K€. Cette dernière doit être mise en relation avec la contrepartie versée à Kéolis dans le cadre de la DSP transport, qui s'est élevée à 7.6 M€ en 2015, soit +666 K€ par rapport à 2014.

	€	2014	2015	évolution €	évolution %
Budget 07 abattoir		83 259	3 644	-79 615	-95,62%
Budget 08 bâtiments d'activités		179 478	11 775	-167 703	-93,44%
Budget 09 transports		2 707 710	3 148 212	440 501	16,27%

La participation versée au budget annexe DMA, nouvellement créé au 1^{er} janvier 2015, s'est établie à 3.3 M €. Ce montant a été neutralisé dans la présentation des tableaux présentés en amont.

	€	2014	2015	évolution €	évolution %
Budget 10 DMA			3 297 077	3 297 077	n.s.

II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : L'IMPACT DE LA BAISSÉ DES DOTATIONS

Les recettes de fonctionnement, hors résultat reporté, se sont élevées à 56 413 649.86 €, dont 54 859 321.77 € en opérations réelles et 1 554 328.09 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement

Le taux d'emploi des recettes mesure l'écart entre la prévision et la réalisation des recettes inscrites au budget.

	RECETTES DE GESTION DES SERVICES			
	€	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine		13 003 692,39	13 137 905,85	101,03%
73 Impôts et taxes		26 818 466,09	27 500 889,15	102,54%
74 Dotations, subventions et participations		13 017 968,40	12 856 415,08	98,76%
75 Autres produits de gestion courante		161 274,57	162 224,30	100,59%
013 Atténuation de charges		190 420,29	310 613,66	163,12%
TOTAL RECETTES DES SERVICES		53 191 821,74	53 968 048,04	101,46%
76 Produits financiers		124 579,16	132 710,94	106,53%
77 Produits exceptionnels (hors cessions)		426 524,52	433 204,68	101,57%
TOTAL RECETTES REELLES (hors cessions)		53 742 925,42	54 533 963,66	101,47%

Le taux de réalisation des recettes du budget principal s'élève à 101.47% et illustre la sincérité des inscriptions du budget.

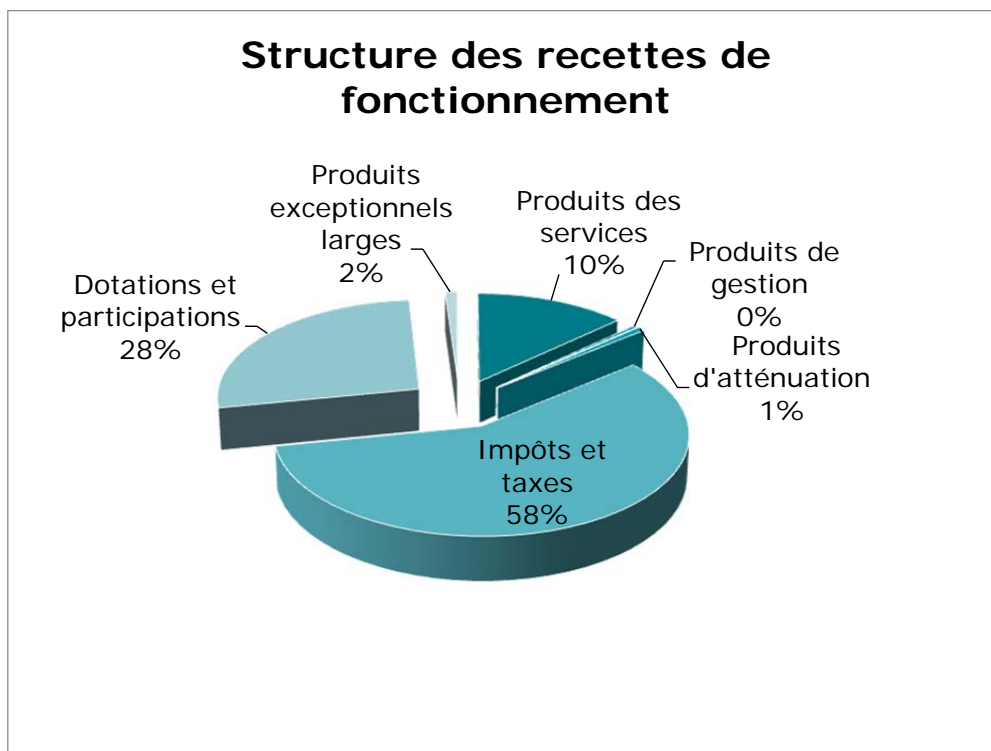
B. Les recettes de fonctionnement en baisse

Les produits de fonctionnement ont enregistré une baisse de 1.03% (-611 K€), sous l'effet des dotations et participations qui ont chuté de 15.28%, soit -2.4 M€.

en K€	2014	2015 *			évolution
		principal	DMA	total	
Produits des services (70)	6 604	6 222	718	6 940	5,08%
Produits de gestion (75)	84	162	0	162	93,14%
Produits d'atténuation (013)	359	311	0	311	-13,57%
Impôts et taxes (73)	35 858	27 501	9 659	37 160	3,63%
Dotations et participations (74)	15 974	12 856	677	13 533	-15,28%
Produits de fonctionnement courant	58 879	47 052	11 054	58 105	-1,31%
Produits exceptionnels larges (76* net + 77*)	378	517	24	540	43,13%
Produits de fonctionnement	59 257	47 569	11 077	58 646	-1,03%

* neutralisation écritures inter-budgets : subvention 3.3 M€, remboursement frais personnel 6.4 M€, remboursement frais d'administration générale 0.5 M€.

Les ressources proviennent à 58% des impôts et taxes, 28% des dotations et participations, 10% des produits des services et du domaine.



1) Les ressources externes en forte baisse

Les ressources externes sont constituées des dotations et allocations de compensations fiscales versées par l'Etat.

a) La DGF subit le 2ème prélèvement pour la contribution au redressement des finances publiques

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), constituée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation, s'est établie à 10 565 621 € en 2015.

Pour la communauté urbaine, après une première contribution au redressement des finances publiques de 666 206 € en 2014, le deuxième prélèvement s'est chiffré à 1 563 105 €. Ainsi, en tenant compte également de la baisse de la population, la dotation d'intercommunalité a atteint 6 512 164 € en 2015, soit une perte de 1 621 K€ par rapport à 2014.

La dotation de compensation a quant à elle diminué de 85 K€.

Au total, la perte subie au titre de la DGF s'est élevée à 1 706 K€ en 2015.

€	2014	2015	évolution €	évolution %
Dotation d'intercommunalité	8 132 853	6 512 164	-1 620 689	-19,93%
Dotation de compensation	4 138 538	4 053 457	-85 081	-2,06%
Total D.G.F.	12 271 391	10 565 621	-1 705 770	-13,90%

b) Les dotations de compensation et de péréquation fiscales

Les compensations fiscales de taxe d'habitation (TH) ont progressé de 116 K€, et celles liées à la taxe foncière (TF) et à la contribution économique territoriale (CET), incluses dans la dotation ajustement des concours financiers de l'Etat, ont diminué (36 et 77 K€).

Au total, les compensations fiscales sont restées quasi stables (+ 3 K€).

€	2014	2015	évolution €	évolution %
Compensations TH	922 653	1 038 712	116 059	12,58%
Compensations TF	150 762	114 565	-36 197	-24,01%
Compensations CET	219 135	141 948	-77 187	-35,22%
Total compensations fiscales	1 292 550	1 295 225	2 675	0,21%

Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) a diminué de 122 K€ en 2015.

€	2014	2015	variation €	évolution
FDTP	734 007	611 633	-122 374	-16,67%

c) La dotation globale de neutralisation (DGN)

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), composant la dotation globale de neutralisation (DGN), constituent des dotations de neutralisation de la réforme de 2010 valant suppression de la taxe professionnelle.

Ces deux dotations sont réputées figées dans le temps, hors ajustements éventuels. Pour 2015, la DGN s'est ainsi maintenue à hauteur de 298 K€.

€	2014	2015	évolution €
Dotation globale de neutralisation	298 147	298 147	0
dont DCRTTP	102 744	102 744	0
dont FNGIR	195 403	195 403	0

d) Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le FPIC, mécanisme de péréquation horizontale, consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le territoire communautaire continue d'être bénéficiaire et contributeur du fonds, le solde demeurant positif à 1.6 M€, soit un gain de 294 K€ par rapport à l'année 2014. Pour la communauté urbaine, le solde atteint 689 K€, soit un produit supplémentaire de 113 K€.

€	Notifié 2014			Notifié 2015			Evolution solde FPIC (€)
	prélèvement	reversement	solde FPIC	prélèvement	reversement	solde FPIC	
Part EPCI (CUC)	91 712	667 419	575 707	192 797	881 332	688 535	112 828
Part communes	46 612	749 964	703 352	97 334	981 454	884 120	180 768
Total	138 324	1 417 383	1 279 059	290 131	1 862 786	1 572 655	293 596

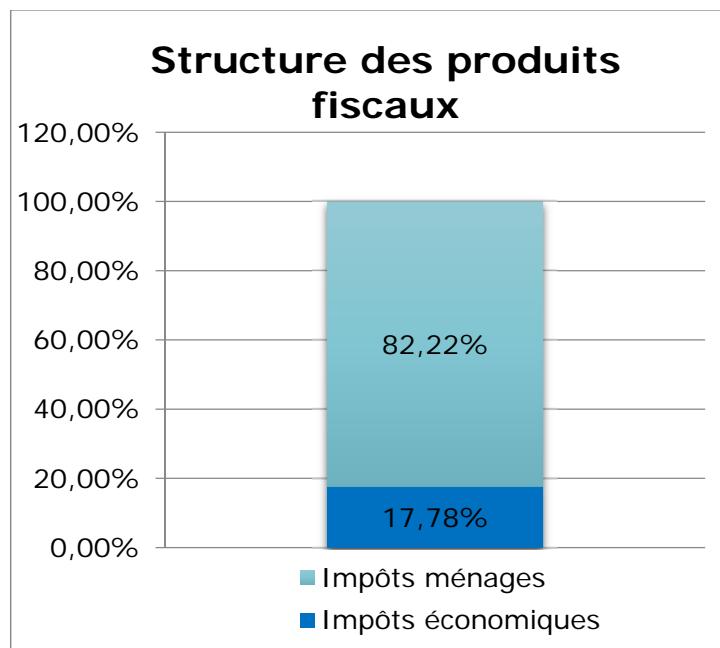
2) Les ressources internes demeurent assez dynamiques

Les ressources internes sont essentiellement constituées des impôts et taxes ainsi que des produits d'exploitation.

a) Les impôts directs locaux

Depuis la réforme de la taxe professionnelle, les impôts ménages sont prégnants dans la structure globale du produit fiscal.

Ces derniers représentent 82.22% des produits fiscaux quand les impôts économiques représentent 17.78% de ces derniers.



L'évolution du produit des impôts locaux dépend de quatre facteurs :

- L'évolution des taux d'imposition, stable depuis 12 ans ;
- La revalorisation indiciaire des bases fiscales décidée par la loi de finances, soit 0.9% en 2015 ;
- L'évolution physique des bases fiscales liée à la conjoncture socio-économique ;
- Les politiques d'exonérations décidées par l'Etat ou le Conseil de communauté.

✓ **Les impôts ménages : une progression plutôt dynamique**

Les impôts ménages sont constitués de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Les bases de la taxe d'habitation ont progressé de 4.30%, celles du foncier bâti de 3.23% et foncier non bâti de 0.96%.

A taux constants, le produit des taxes ménages a atteint 21.2 M€ en 2015, soit un produit supplémentaire de 775 K€ par rapport à l'année précédente.

K €	2014	2015	évolution nominale	évolution physique
Base TH	93 033	97 033	4,30%	3,37%
Base FB	85 426	88 182	3,23%	2,31%
Base FNB	436	440	0,96%	0,06%

taux TH	11,79%	11,79%	0,00%
taux TFB	10,95%	10,95%	0,00%
taux TFNB	28,48%	28,48%	0,00%

				Evolution K€
Produit TH	10 969	11 440	4,30%	472
Produit FB	9 354	9 656	3,23%	302
Produit FNB	124	125	0,96%	1

Produit 3 taxes ménages	20 447	21 222	3,79%	775
--------------------------------	---------------	---------------	--------------	------------

✓ **Les impôts économiques en progression**

Les impôts économiques sont constitués de la cotisation foncière des entreprises (CFE) d'une part, de la CVAE et TASCOM d'autre part.

Des correctifs sur les bases de certains dominants de CFE ont été opérés par les services de l'Etat, les effets sont visibles sur les bases de 2015.

Sans variation de taux, le produit total de CFE a atteint 2.7 M€, soit un gain de 160 K€.

K €	2014	2015	évolution nominale	évolution physique
Base nette CFE	25 670	27 417	6,80%	5,85%
Base nette FPZ	1 203	1 228	2,10%	1,19%
taux CFE	8,79%	8,79%	0,00%	
taux FPZ	25,12%	25,12%	0,00%	

				Evolution K€
Produit CFE	2 256	2 410	6,80%	153
Produit FPZ	302	309	2,10%	6
Total produit	2 559	2 718	6,25%	160

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dont le taux d'imposition est fixé nationalement, est l'une des deux composantes de la contribution économique territoriale (CET). La CVAE est due par les entreprises réalisant plus de 500 000 € de chiffre d'affaires, et est calculée en fonction de la valeur ajoutée produite, selon un barème progressif. Le produit de CVAE s'est élevé à 1.8 M€, soit une hausse de 69 K€ par rapport à 2014.

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), assise sur la surface de vente au détail des commerces de plus de 400 m², a quant à elle rapporté 92 K€ à la communauté urbaine qui perçoit la taxe des commerces situés sur les zones d'activités économiques (Belle Jardinière, Sauxmarais...).

K €	2014	2015	évolution €	évolution %
CVAE	1 710	1 779	69	4,06%
TASCOM	79	92	14	17,49%

b) La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, assise sur les bases du foncier bâti, assure le financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères. A taux constant (11.70%), le produit de la TEOM s'est élevé à 9.6 M€ en 2015, soit un produit supplémentaire de 139 K€. Cette ressource est désormais affectée au financement du budget annexe DMA.

K€	2014	DMA 2015	évolution €	évolution %
T.E.O.M.	9 520	9 659	139	1,46%

c) Les autres recettes de fonctionnement

Parmi les autres recettes de fonctionnement, on compte les produits des services et du domaine (chapitre 70), qui représentent 12% des recettes de fonctionnement. Ce chapitre a progressé de 5.08%.

en K€	2014	2015			évolution
		principal	DMA	total	
Produits des services (70)	6 604	6 222	718	6 940	5,08%

Les produits des services et du domaine sont essentiellement composés du remboursement de la mise à disposition du personnel des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Ce poste a progressé de 2.2% en 2015.

On compte également le remboursement de frais généraux des budgets annexes. Ces derniers évoluent en fonction du niveau des recettes réelles de fonctionnement. Les frais du budget assainissement ont progressé de 127 K€.

Outre les dotations d'Etat, le chapitre 74 comprend les subventions de fonctionnement versées par nos partenaires. Si certaines sont récurrentes (gens du voyage, OPAH...), d'autres sont en revanche ponctuelles. Ainsi, globalement, les subventions ont diminué en 2015. On peut citer les aides liées à la commémoration du centenaire du Titanic pour 85 K€, à l'Agenda 21 pour 42 K€, que la communauté urbaine a perçues en 2014 et qui n'ont pas lieu d'être reconduites en 2015.

Par ailleurs, on peut noter la baisse de la subvention soutien à la tonne d'Eco-emballage (- 279 K€). Cette baisse est conjoncturelle puisqu'elle est liée à des décalages de perception des acomptes.

Enfin, concernant les produits exceptionnels (chapitre 77), on constate une hausse de 163 K€, essentiellement liée à des régularisations comptables.

en K€	2014	2015 *			évolution
		principal	DMA	total	
Produits exceptionnels larges (76* net + 77*)	378	517	24	540	43,13%

III. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION TOUCHES PAR LA CHUTE DES DOTATIONS

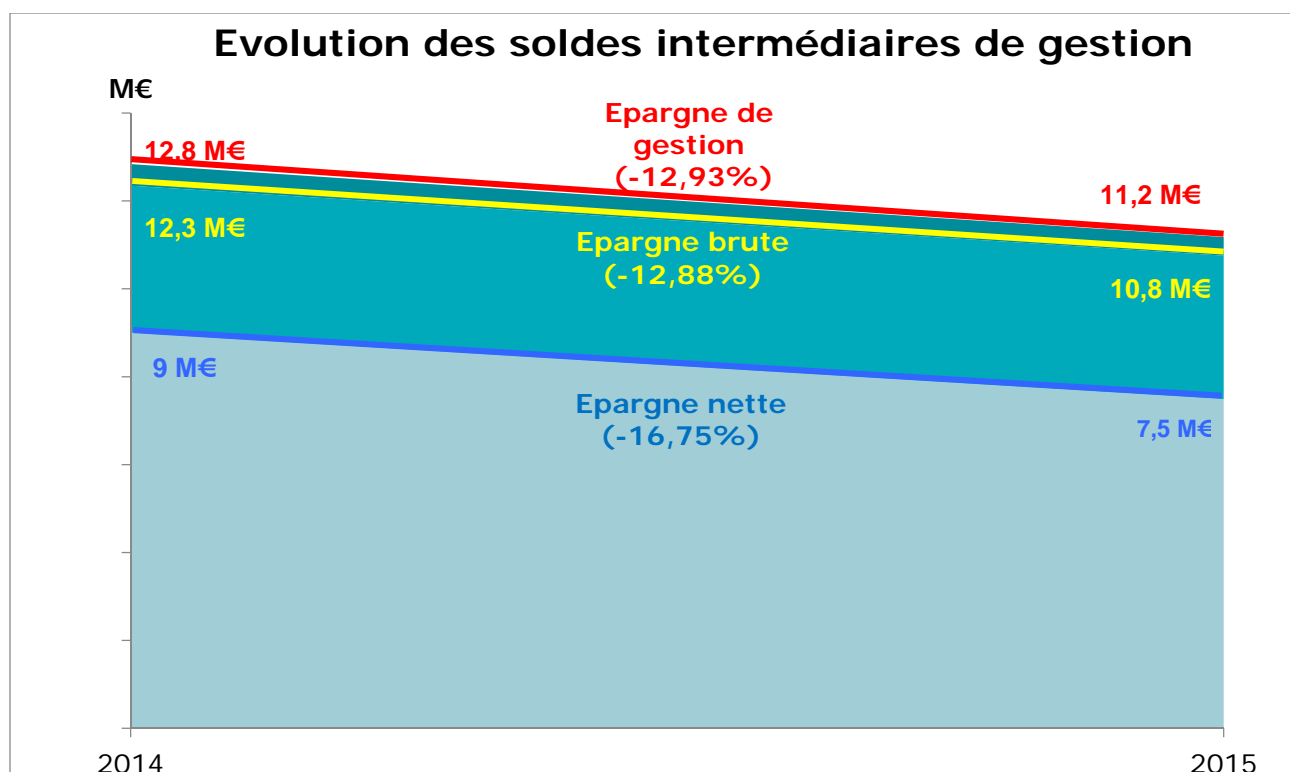
L'évolution de la chaîne de l'épargne se présente comme suit :

budget consolidé (K€)	2014	2015 *	évolution €	évolution %
Produits de fonctionnement courant	58 879	58 105	-774	-1,31%
- Charges de fonctionnement courant	41 524	42 422	899	2,16%
= EXCEDENT BRUT COURANT	17 356	15 683	-1 672	-9,64%
+ Produits except. et fin. hs intérêts	378	540	163	43,13%
- Charges except. et fin. hs intérêts	4 896	5 046	150	3,07%
= EPARGNE DE GESTION	12 837	11 178	-1 660	-12,93%
- Intérêts	493	423	-69	-14,06%
= EPARGNE BRUTE	12 345	10 754	-1 591	-12,88%
- Capital	3 342	3 260	-82	-2,46%
= EPARGNE NETTE	9 002	7 494	-1 508	-16,75%

* neutralisation des mouvements inter-budgets

La progression des dépenses de fonctionnement demeure maîtrisée si l'on considère les dépenses ponctuelles et évolutions contraintes (DSP transport) qui ont marqué l'exercice 2015. Si les ressources internes sont restées assez dynamiques, la chute des dotations entraîne un effet ciseau prononcé. L'épargne de gestion baisse de 12.93%, soit -1.7 M€, correspondant à la perte liée à la DGF en 2015.

Compte tenu de la baisse des intérêts de la dette et de l'amortissement du capital, le budget consolidé (principal et DMA) dégage une épargne nette de 7.5 M€ contre 9 M€ en 2014, soit une baisse de 1.5 M€ (-16.75%).



Les ratios d'épargnes demeurent à un niveau satisfaisant mais se dégradent mécaniquement. Ils illustrent la capacité de l'établissement à assurer le financement de la section d'investissement.

	2014	2015
Ep brute / produits fonct.	20,80%	19,60%
Ep nette / produits fonct.	15,20%	13,66%

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors dette du budget consolidé (principal + DMA) s'élève à 39.4% tandis que le taux d'emploi des crédits atteint 72.3%.

budget consolidé (€)	Prévisions	Réalisations (1)	Taux mandat.	Restes à réaliser (2)	Total (1)+(2)	Taux d'emploi
Dépenses d'équipement	27 006 510	9 691 567	35,9%	9 071 240	18 762 806	69,5%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	2 686 644	682 155	25,4%	1 289 097	1 971 252	73,4%
<i>Immobilisations corporelles</i>	4 483 228	2 678 883	59,8%	1 337 938	4 016 820	89,6%
<i>Immobilisations en cours</i>	19 836 638	6 330 529	31,9%	6 444 205	12 774 734	64,4%
Opérations pour compte de tiers	3 645 868	2 408 747	66,1%	807 684	3 216 432	88,2%
Subv. d'équ. et fonds de concours	6 523 303	2 265 655	34,7%	2 512 708	4 778 363	73,3%
Participations et créances rattachées à des participations	173 915	173 900	100,0%	0	173 900	100,0%
Autres immobilisations financières	300 000	300 000	100,0%	0	300 000	100,0%
TOTAL inv. réel hors dette (c/16)	37 649 596	14 839 869	39,4%	12 391 632	27 231 501	72,3%

B. Les dépenses d'investissement hors dette

Les dépenses d'investissement hors dette se sont chiffrées à 14.8 M€ en 2015, soit une diminution de 1.79% (- 2.4 M€) par rapport à l'année précédente.

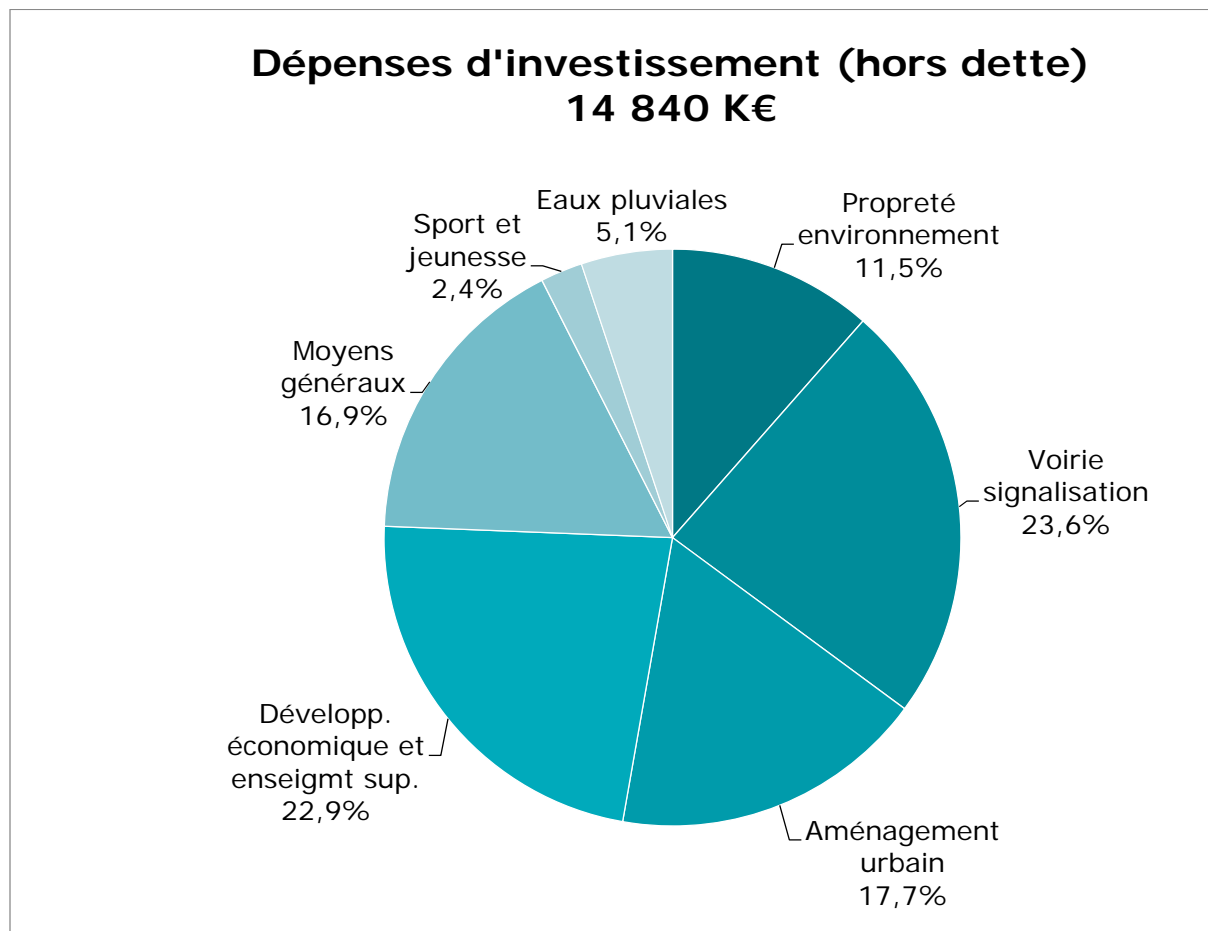
€	2014	2015 (consolidé)	Variation
Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23, 45)	13 503 750	12 100 314	-10,39%
Dépenses fin. et divers hors dette (c/ 13, 26, 27)	1 239 684	473 900	-61,77%
Total Inv. hors fds concours	14 743 434	12 574 214	-14,71%
Fds de concours & Subv éqpt (c/204)	2 470 373	2 265 655	-8,29%
Dépenses d'inv. hors dette (hors c/16)	17 213 807	14 839 869	-13,79%

En terme de réalisation, les dépenses d'équipement ont enregistré une diminution de 10.39% (-1.4 M€). Cependant, il convient de prendre également en considération les dépenses restant à réaliser au 31 décembre 2015, qui s'avèrent élevées (+2.7 M€ par rapport à 2014). Ces dépenses non mandatées sur l'exercice 2015 seront exécutées en 2016.

Les dépenses financières hors dette comprennent notamment les avances de trésorerie consenties à Normandie Aménagement dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC de Grimesnil-Monturbet à Cherbourg-Octeville ainsi que de la ZAC du Tôt-Sud-Margannes à Equeurdreville-Hainneville. Les appels de fonds ont atteint 300 K€ en 2015, contre 880 K€ en 2014.

Les participations et fonds de concours sont fluctuantes. Pour l'année 2015, on peut noter le premier acompte pour la passerelle du Bassin du commerce (584 K€).

Le programme d'investissement 2015 a porté sur les grands domaines de compétences suivants :



Les opérations les plus significatives sont retracées ci-dessous :

- ✓ **Voirie – signalisation 3.5M€**
 - Programme annuel de voirie: 1 020 K€
 - Plateau piétonnier de Cherbourg : 1 006 K€
 - Accessibilité voirie : 112 K€
 - Gendarmerie VRD : 255 K€
 - Programme de signalisation lumineuse : 100 K€
 - Programme du signalement et du jalonnement : 152 K€
 - Matériel roulant : 328 K€
 - Pistes cyclables : 146 K€

- ✓ **Développement économique et enseignement supérieur 3.1 M€**
 - Extension du hall technologique : 2 283 K€
 - Cité de la mer rénovation PEP : 159 K€
 - Cité de la mer musée : 204 K€
 - Développement du numérique : 219 K€

- ✓ **Propreté – environnement 1.7M€**
 - Matériel centre de tri et compostage : 503 K€
 - Matériel de transport routier : 262 K€
 - Acquisition de bennes OM : 533 K€

- ✓ **Moyens généraux 2.3 M€**
 - Logiciels, mobilier, matériel : 408 K€
 - Travaux de mise aux normes de l'Hôtel de CUC : 1 640 K€
 - Grosses réparations sur les bâtiments : 138 K€

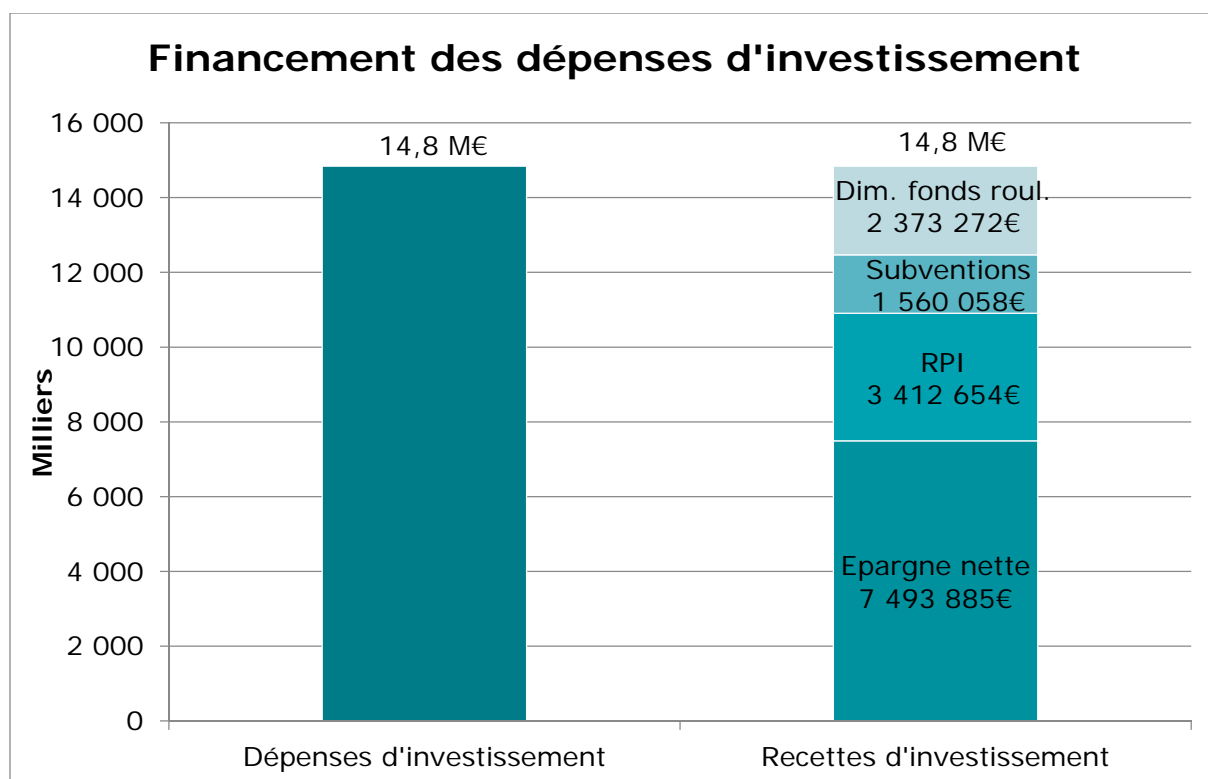
- ✓ **Aménagement urbain et habitat 2.6 M€**
 - Aide au logement : 859 K€
 - ORU entre terre et mer : 1 139 K€
 - Acquisitions foncières : 419 K€
 - Attractivité du cœur de ville d'Equedreville-Hainneville : 47 K€
 - SDRU : 64 K€

C. Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres

Le financement de l'investissement du budget consolidé se présente ainsi :

budget consolidé (en €)	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Structure
Dépenses d'investissement hors dette	14 839 869		
Epargne nette		7 493 885	50%
Ressources propres d'investissement (RPI)		3 412 654	23%
Subventions		1 560 058	11%
Emprunt		0	0%
Dim. Fonds de roulement		2 373 272	16%

Le maintien de l'épargne nette à un niveau raisonnable (7.5 M€), les ressources propres (3.4 M€), les subventions (1.6 M€) et la trésorerie suffisante (fonds de roulement 2.4 M€) ont permis d'assurer le financement des programmes d'investissement sans recourir à l'endettement.



D. Les restes à réaliser

L'équilibre du compte administratif, organisé par l'article 1612-14 du CGCT, s'apprécie tant au niveau des réalisations de l'exercice que des restes à réaliser retracés dans la comptabilité d'engagement, en dépenses comme en recettes.

Les restes à réaliser de l'exercice 2015 se présentent ainsi :

budget consolidé (en €)	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	7 936 134,96	362 127,53		7 574 007,43	
Investissement (total)	3 274 708,99	12 391 821,82	8 403 696,82		-713 416,31
Total	11 210 843,95	12 753 949,35	8 403 696,82	6 860 591,42	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser du budget consolidé dégage un excédent de 6 860 591.42 € contre 10 455 644.72 € en 2014.

Les restes à réaliser en dépenses sont constitués des dépenses engagées mais non mandatées. En 2015, celles-ci concernent essentiellement les immobilisations en cours (6.4 M€), les subventions d'équipement à verser (2.5 M€), les immobilisations corporelles (1.3 M€).

Concernant les recettes, les restes à réaliser correspondent aux titres de recette restant à émettre et destinés à financer les dépenses reportées. Il s'agit essentiellement des subventions d'investissement à recouvrer (1.3 M€), des autres immobilisations financières (2.9 M€), et des emprunts reportés (3.2 M€).

V. UN NIVEAU D'EPARGNE SUFFISANT POUR COUVRIR LES ECHEANCES A VENIR

La qualité de l'épargne brute peut se mesurer également par sa capacité à couvrir les annuités d'emprunt restant à réaliser ainsi que les dotations aux amortissements, dont l'enjeu s'avère cependant moins déterminant pour le budget principal sous nomenclature M14 que pour les budgets annexes sous nomenclature M4.

Les emprunts restant à réaliser du budget consolidé se chiffrent à 3 161 295,04 € au 31 décembre 2015.

Cet encours supplémentaire engendre une annuité potentielle de 246 K€, impactant faiblement l'annuité totale qui atteint 3.9 M€ :

€	budget principal	budget DMA	budget consolidé
Emprunts restant à réaliser	1 265 929,13	1 895 365,91	3 161 295,04
Annuité réelle constatée	3 526 802	148 168	3 674 969
Annuité potentielle	98 726	147 814	246 540
ANNUITE TOTALE	3 625 528	295 982	3 921 510

* Taux de 2,00% sur 15 ans

Le niveau d'épargne de gestion du budget consolidé de 11.2 M€ permettrait de couvrir cette charge de dette supplémentaire. Le ratio rapportant l'épargne de gestion à l'annuité de la dette diminue sous l'effet de la dégradation de l'épargne de gestion.

€	2014	2015 (consolidé)
Epargne de gestion	12 837 286	11 177 519
Annuité de la dette totale	3 867 822	3 921 510
Ratio de solvabilité (épargne de gestion/annuité totale)	3,26	2,85

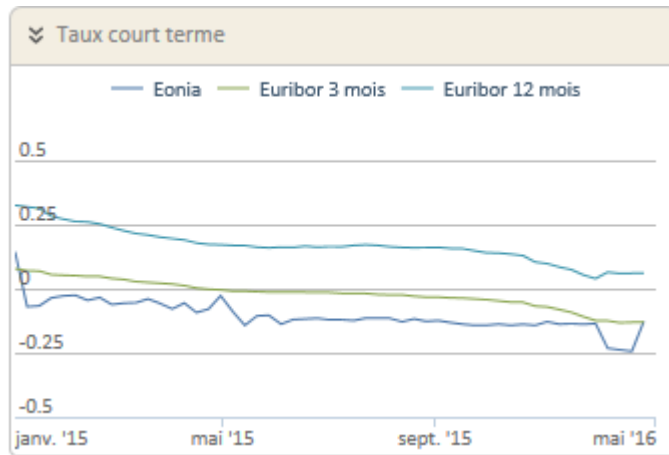
Enfin, le niveau de l'épargne brute est suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements.

€	2014	2015
Epargne brute	12 344 594	10 754 093
DAP	3 146 352	2 564 391
Ratio épargne / DAP	4,28	4,19

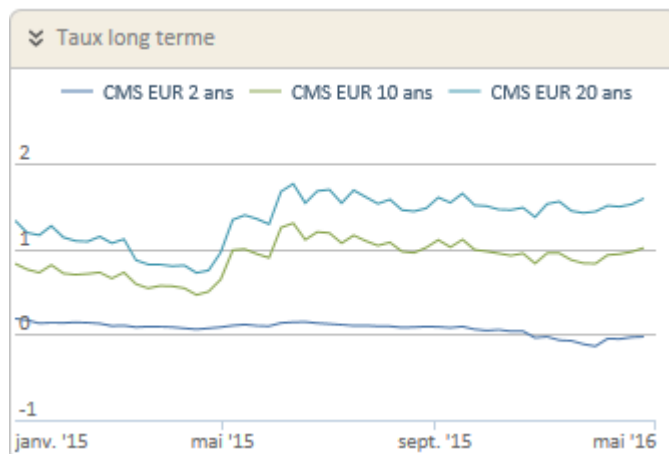
VI. LA DETTE COMMUNAUTAIRE

A. Un contexte financier favorable pour les emprunteurs

La politique monétaire de la BCE, notamment la mise en place du Quantitative Easing, a engendré une forte baisse des taux courts. A l'exception de l'Euribor 12 mois, tous les taux courts européens ont atteint des valeurs négatives.



En parallèle, malgré une légère remontée depuis l'été, les taux longs se sont maintenus à des niveaux très bas.



Les collectivités locales ont continué de bénéficier d'une offre de crédit abondante grâce à l'excès de l'offre. Ainsi, compte tenu d'une concurrence renforcée, les conditions financières ont poursuivi leur assouplissement. Néanmoins, les marges bancaires semblent se stabiliser désormais aux alentours de 0.8-1.1%.

B. La poursuite du désendettement

Le stock de la dette du budget principal s'élève à 42 529 742.08 € au 31 décembre 2015, soit un encours par habitant de 506.48 € contre 545.10 € en 2014.

	2015 (€)	2015 (€/hab)
Dettes propres (1)	38 577 626,45	459,42
Dettes récupérables (2)	3 952 115,63	47,07
Dettes brutes (3) = (1) + (2)	42 529 742,08	506,48

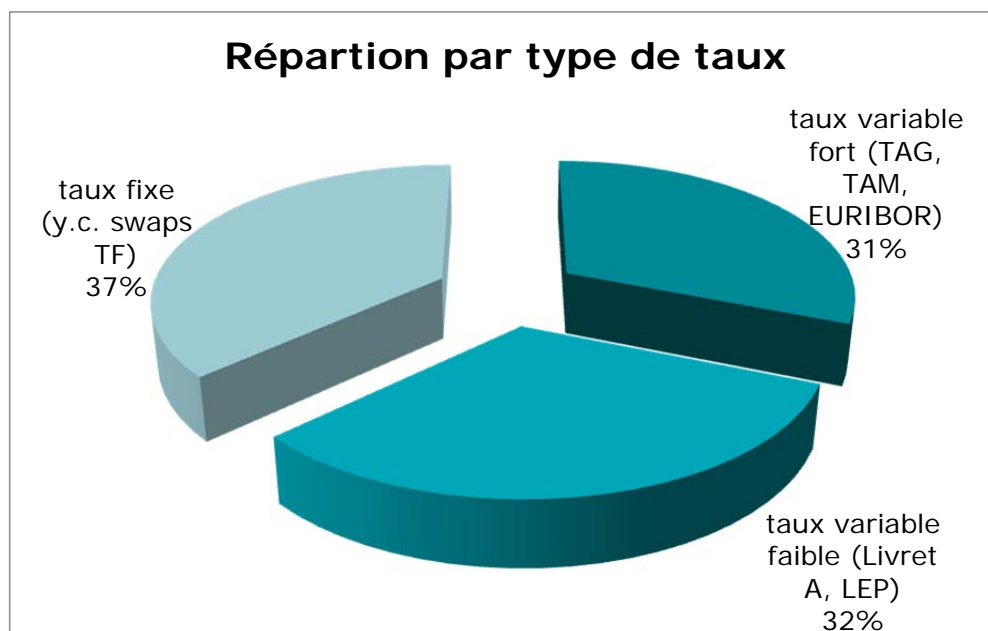
Avec un taux moyen de 1.52% (contre 2.80% au niveau national), le coût de la dette est très maîtrisé. La durée résiduelle de l'encours s'élève à 13 ans et 4 mois.

La communauté urbaine n'a pas eu recours à l'emprunt en 2015, l'encours de la dette a ainsi diminué de 3.5 M€ par rapport à 2014.

	K€	2014	2015
Encours brut au 1er janvier		49 557	46 067
- Remboursement du capital		3 616	3 538
- Remboursement anticipé		0	0
+ Emprunt		126	0
= Variation de l'encours		-3 490	-3 538
= Encours brut au 31 décembre		46 067	42 529

C. Une structure de dette saine et équilibrée

La structure de la dette fait apparaître un avantage aux emprunts à taux variables. Si ces derniers sont majoritaires, seuls 31% sont indexés sur des taux variables dits forts (Euribor, TAG...), les 32% restants étant positionnés sur le Livret A et le Livret d'Épargne Populaire (LEP) qui sont les indices privilégiés de la Caisse des Dépôts et Consignations. L'encours en taux fixe représente quant à lui 37% de la dette.

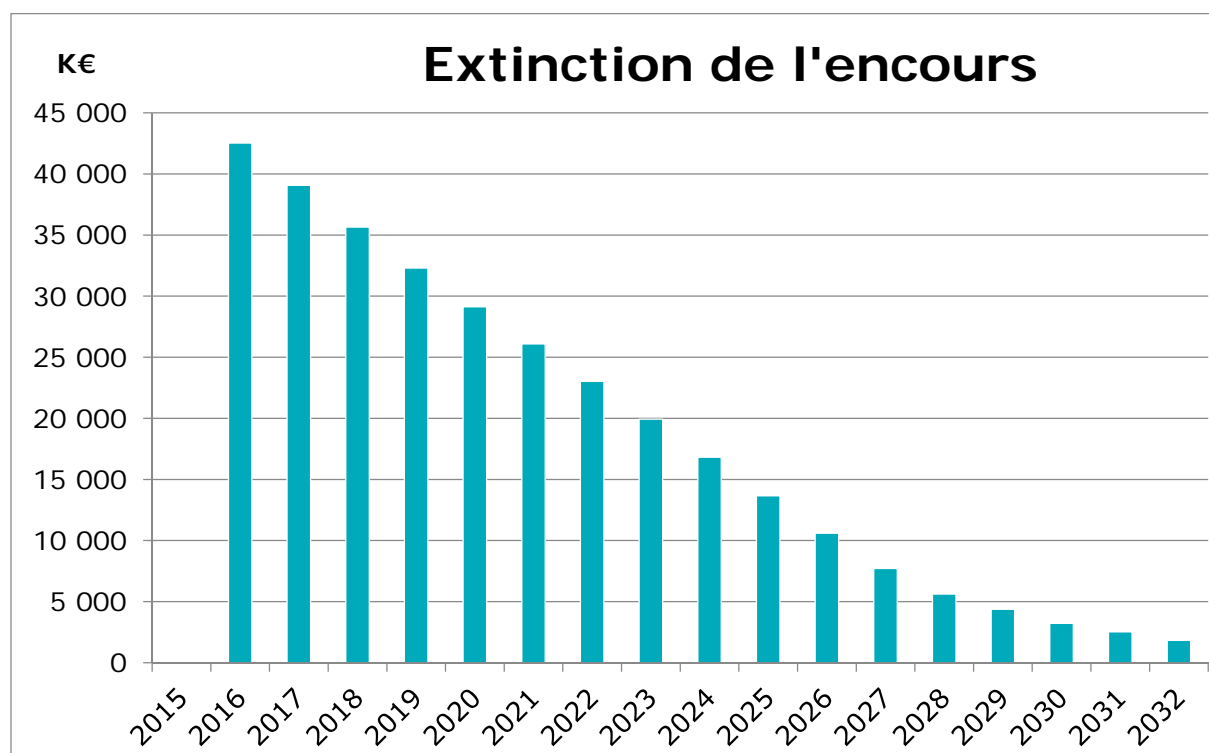


Au regard de la Charte Gissler, la dette est sécurisée à 100%, avec 99.60% de l'encours positionné sur 1A et 0.40% sur 1B.

Risque	Caractéristiques	Encours (€)	Structure (%)
1 - A	Indice zone euro - Taux fixe, taux variable, swap variable contre fixe	42 358 325	99,60%
1 - B	Indice zone euro - Barrière simple; pas d'effet de levier	171 417	0,40%
Total		42 529 742	100,00%

D. Le plan d'extinction de la dette

Si aucun nouvel emprunt n'était réalisé, l'encours de la dette diminuerait à raison de 3.3 M€ en moyenne par an sur les 5 prochaines années. Le plan d'extinction de la dette se présente comme suit :



LES BUDGETS ANNEXES SOUS NOMENCLATURE M14

Le budget général comporte trois budgets sous nomenclature M14 :

- Le budget « lotissement »
- Le budget « bâtiments d'activités »
- Le budget « abattoir ».

I. LES BUDGETS ANNEXES LIES AUX ACTIONS ECONOMIQUES

Créés initialement dans le cadre des opérations réalisées en zone franche urbaine, ces budgets supportent les opérations d'aménagement de zones d'activités économiques ainsi que la construction et la gestion de bâtiments mis à la disposition des entreprises.

A. Le budget lotissement

Le budget lotissement retrace exclusivement les mouvements destinés à l'aménagement et à la commercialisation du lotissement de la Belle Jardinière II sur Equeurdreville-Hainneville.

Cette opération a connu un début d'exécution sur l'exercice 2006 et les premières commercialisations ont été constatées en 2008.

Au 31 décembre 2015, les dépenses d'investissement, constituées essentiellement de dépenses reportées, s'établissent à 429 855.39 €. Ces dernières sont entièrement couvertes par l'emprunt.

€	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement	5 165,60	5 165,60		
Investissement	5 165,60		-424 689,79	-429 855,39
TOTAL DU BUDGET	10 331,20	5 165,60	-424 689,79	-429 855,39

B. Le budget bâtiments d'activités

Le budget bâtiments d'activités regroupe les bâtiments de la pépinière Avenue Lumière et de l'hôtel d'entreprise des Hauts de Quincampoix. La gestion de ces derniers est confiée en régie intéressée à BGE Normandie Manche.

L'exécution du budget bâtiments d'activités se présente ainsi :

€	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement	722 548,83	700 649,89	79 730,38	57 831,44
Investissement	422 217,72	485 532,54	-3 291 084,76	-3 227 769,94
TOTAL DU BUDGET	1 144 766,55	1 186 182,43	-3 211 354,38	-3 169 938,50

Le résultat de clôture s'élève à -3 169 938.50 € contre -3 129 920.90 € en 2014, soit une diminution du fonds de roulement de 40 017.60 €.

1) La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 9.89% (+57 K€).

€	2014	2015	évolution
Charges à caractère général (011)	545 900,71	614 765,74	12,61%
Autres charges de gestion courante (65)		7 538,72	n.s.
Charges financières (66)	21 292,36	6 145,34	-71,14%
Charges exceptionnelles (67)	4 852,36	172,31	n.s.
TOTAL CHARGES DE FONCT.	572 045,43	628 622,11	9,89%

Les charges à caractère général ont progressé de 12.61% (+ 69 K€), sous l'effet de l'énergie et de l'électricité (+9 K€), du personnel (+ 12 K€) et des dépenses d'entretien divers (+ 13 K€).

Les charges financières ont diminué en raison de la baisse de l'encours, en particulier suite au remboursement anticipé d'un emprunt de 900 K€ effectué en juin 2014.

Les recettes enregistrent quant à elles une diminution de 18.52% (-136 K€).

€	2014	2015	évolution
Produits des services et du domaine (70)	265 910,70	262 067,72	-1,45%
Dotations, subventions et participations (74)	58 500,00	58 500,00	0,00%
Produits de gestion courante (75)	208 626,84	228 895,67	9,72%
Produits exceptionnels (77)	200 346,50	48 066,81	-76,01%
TOTAL PRODUITS DE FONCT.	733 384,04	597 530,20	-18,52%

La baisse est avant tout liée à la subvention d'équilibre du budget principal (- 168 K€).

On peut noter la progression des loyers à hauteur de 25 K€.

2) Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget bâtiments d'activités se présente ainsi :

€	2014	2015
Produits de fonctionnement courant	533 038	549 464
- Charges de fonctionnement courant	545 901	622 305
= EXCEDENT BRUT COURANT	-12 863	-72 841
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	200 347	48 067
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	4 852	172
= EPARGNE DE GESTION	182 631	-24 946
- Intérêts	21 292	6 145
= EPARGNE BRUTE	161 339	-31 091
- Capital	33 333	0
= EPARGNE NETTE	128 005	-31 091

L'épargne nette s'établit à -31 901 €, ce résultat négatif est couvert par l'excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 79 730.38 €.

3) La dette du budget bâtiments d'activités

L'encours de la dette du budget bâtiments d'activités s'élève à 1 294 712 € au 31 décembre 2015, en baisse de 49 K€ par rapport à 2014.

€	2014	2015
Encours brut au 1er janvier	2 325 289	1 343 351
- Remboursement du capital	33 333	0
- Remboursement anticipé	948 605	48 638
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-981 938	-48 638
= Encours brut au 31 décembre	1 343 351	1 294 712

Les caractéristiques de la dette du budget bâtiments d'activités sont les suivantes :

- Taux moyen : 0.63%
- Durée résiduelle : 14 ans et 6 mois
- Structure de taux : 100% sur Euribor
- Charte Gissler : 100% sur 1A

II. LE BUDGET ABATTOIR

L'exécution du budget abattoir est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	123 827,01	166 685,01		42 858,00
Investissement	92 858,00	53 543,75	-190 931,42	-230 245,67
TOTAL DU BUDGET	216 685,01	220 228,76	-190 931,42	-187 387,67

Le résultat de clôture se chiffre à -187 387.67 € contre -178 334.67 € en 2014, soit une diminution du fonds de roulement de 9 053 €.

1) La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 35.43% (-62 K€) en 2015.

€	2014	2015	évolution
Charges à caractère général (011)	81 821,01	63 430,16	-22,48%
Charges financières (66)	11 478,15	9 399,01	-18,11%
Charges exceptionnelles (67)	81 521,87	40 050,84	-50,87%
TOTAL CHARGES DE FONCT.	174 821,03	112 880,01	-35,43%

La diminution des charges à caractère général est essentiellement liée aux honoraires, le contrôle de la DSP ayant été réalisé en 2014 (17 K€).

Au titre des charges exceptionnelles, il est à noter la diminution de la contribution versée à la SMANCO (-40 K€).

Les produits de fonctionnement ont quant à eux diminué de 15.97% (-32 K€).

€	2014	2015	évolution
Produits des services et du domaine (70)	94 242,39	148 498,01	57,57%
Produits de gestion courante (75)	20 863,52	12 140,36	-41,81%
Produits exceptionnels (77)	83 258,87	6 046,64	-92,74%
TOTAL PRODUITS DE FONCT.	198 364,78	166 685,01	-15,97%

Les produits des services et du domaine ont progressé sous l'impulsion de la redevance d'usage (+ 54 K€), consécutivement au recouvrement de recettes antérieures.

Le budget principal a pu diminuer sa contribution à l'équilibre du budget abattoir (-80 K€, chapitre 77).

2) Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget abattoir se présente ainsi :

€	2014	2015
Produits de fonctionnement courant	115 106	160 638
- Charges de fonctionnement courant	81 821	63 430
= EXCEDENT BRUT COURANT	33 285	97 208
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	83 259	6 047
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	81 522	40 041
+ Créances SMC	30 000	30 000
= EPARGNE DE GESTION	65 022	93 214
- Intérêts	11 478	9 399
= EPARGNE BRUTE	53 544	83 815
- Capital	42 858	42 858
= EPARGNE NETTE	10 686	40 957

Le budget abattoir dégage une épargne nette de 40 957 € en 2015.

3) La dette du budget abattoir

Sans emprunt supplémentaire, la dette du budget abattoir s'élève à 171 417 € au 31 décembre 2015.

€	2014	2015
Encours brut au 1er janvier	257 133	214 275
- Remboursement du capital	42 858	42 858
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-42 858	-42 858
= Encours brut au 31 décembre	214 275	171 417

Les caractéristiques de la dette sont les suivantes :

- Taux moyen : 4.84%
- Durée résiduelle : 2 ans
- Structure de taux : 100% sur taux fixe
- Charte Gissler : 100% sur 1B

LES BUDGETS ANNEXES SOUS NOMENCLATURE M4

I. LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

L'exécution du budget de l'eau se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	8 759 087,50	9 757 483,43	84 010,09	1 082 406,02
Investissement (total)	2 391 089,62	3 503 766,01	-3 602 649,73	-2 489 973,34
Total du budget eau	11 150 177,12	13 261 249,44	-3 518 639,64	-1 407 567,32

Le résultat de clôture s'établit à -1 407 567.32 € contre -1 955 789.97 € en 2014, soit une augmentation du fonds de roulement de 548 222.65 €.

A. Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 8 759 087.50 €, dont 6 824 038.71 € en mouvements réels et 1 935 048.79 € en mouvements d'ordre.

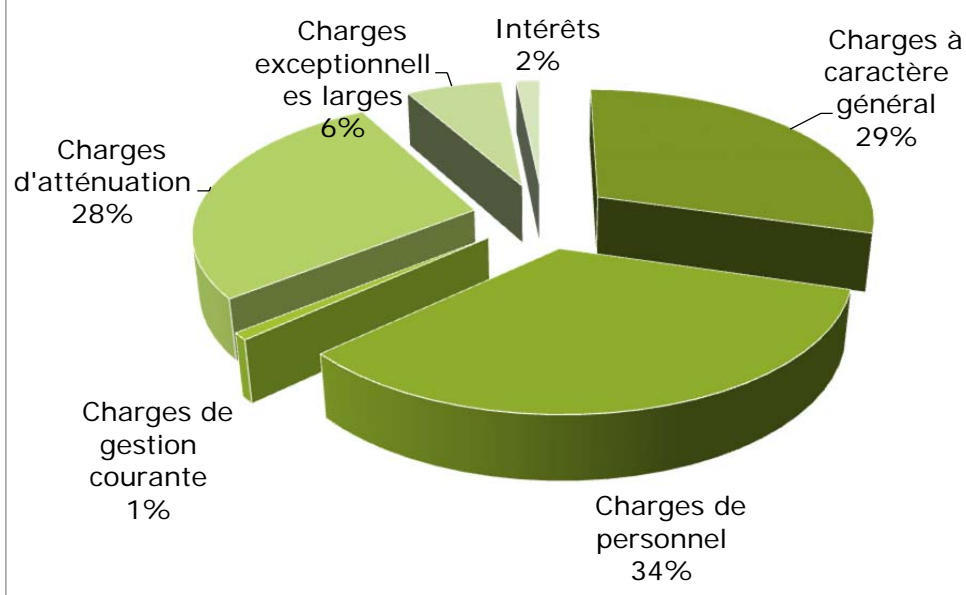
1) Le taux d'emploi des crédits

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement atteint 97.25%, contre 86.76% en 2014.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	%
Charges à caractère général (chap. 011)	2 138 691,26	2 015 401,57	94,24%
Charges de personnel (chap. 012)	2 300 702,94	2 300 702,94	100,00%
Atténuations de produits (014)	1 891 000,00	1 891 000,00	100,00%
Autres charges de gestion courante c/65	60 611,28	59 561,88	98,27%
Total gestion des services	6 391 005,48	6 266 666,39	98,05%
Charges financières (chap. 66)	171 718,08	166 330,88	96,86%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	454 531,72	391 041,44	86,03%
TOTAL DEPENSES D'EXPL	7 017 255,28	6 824 038,71	97,25%

En termes de structure, les charges à caractère général, les dépenses de personnel, compte tenu de la gestion en régie directe, et les charges d'atténuation représentent les principaux postes de fonctionnement.

Structure des dépenses d'exploitation



2) L'évolution des principales dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation ont enregistré une progression de 7.55%.

€	2014	2015	évolution
Charges à caractère général (011)	1 966 295	2 015 402	2,50%
Charges de personnel (012)	2 224 666	2 300 703	3,42%
Charges de gestion courante (65)	55 021	59 562	8,25%
Charges d'atténuation (014)	1 451 563	1 891 000	30,27%
CHARGES COURANTES	5 697 545	6 266 666	9,99%
Charges exceptionnelles larges (67 et divers 66)	522 548	446 228	-14,61%
CHARGES HORS INTERETS	6 220 093	6 712 894	7,92%
Intérêts	124 670	111 145	-10,85%
CHARGES D'EXPLOITATION	6 344 763	6 824 039	7,55%

Toutefois, hors chapitre 014 qui comprend les deux redevances de l'Agence de l'eau, les charges d'exploitation ont progressé de 0.81%.

	2014	2015	évolution
Charges d'exploitation	6 344 763	6 824 039	7,55%
- redevance pollution (chap.014)	-570 653	-811 000	
- redevance pour la modernisation de la collecte (chap.014)	-880 911	-1 080 000	
Charges d'exploitation corrigées	4 893 200	4 933 039	0,81%

Concernant les charges à caractère général, on peut noter la progression des études et recherches (+ 27 K€) ainsi que celle de l'entretien et la réparation des biens immobiliers (+ 9 K€).

Les dépenses de personnel ont progressé de 3.42%, notamment sous l'effet du GVT (Glissement vieillesse technicité).

Les charges de gestion courante (chapitre 65) sont constituées des créances admises en non-valeur et des créances éteintes, ces dernières ont progressé de 5 K€.

La baisse conjuguée des taux variables et de l'encours de la dette du budget de l'eau a permis aux charges financières de diminuer de 19 K€.

Les charges exceptionnelles larges comportent notamment les actions de coopération décentralisée au Sénégal. Outre la participation communautaire qui s'est maintenue à hauteur de 20 000 € en 2015, le budget comprend dans ses écritures, en recettes et en dépenses, les participations de l'Agence de l'eau et de l'Europe pour un montant total de 292 K€.

B. les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation, hors excédent de fonctionnement reporté, s'élèvent à 9 757 483.43 €, dont 9 293 056.30 € en opérations réelles et 464 427.13 € en opérations d'ordre.

1) Le taux d'emploi des recettes

Les recettes d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 105.81%.

	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
€			
70 Produits des services et domaine	8 463 109,17	8 755 266,36	103,45%
75 Autres produits de gestion courante	16 000,00	19 765,25	123,53%
TOTAL RECETTES DES SERVICES	8 479 109,17	8 775 031,61	103,49%
76 Produits financiers	5 348,00	5 620,60	105,10%
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	298 542,60	512 404,09	171,64%
TOTAL RECETTES REELLES (hors cessions)	8 782 999,77	9 293 056,30	105,81%

En termes de structure, les recettes proviennent à 93% des produits des services et du domaine (chapitre 70).

2) L'évolution des principales recettes d'exploitation

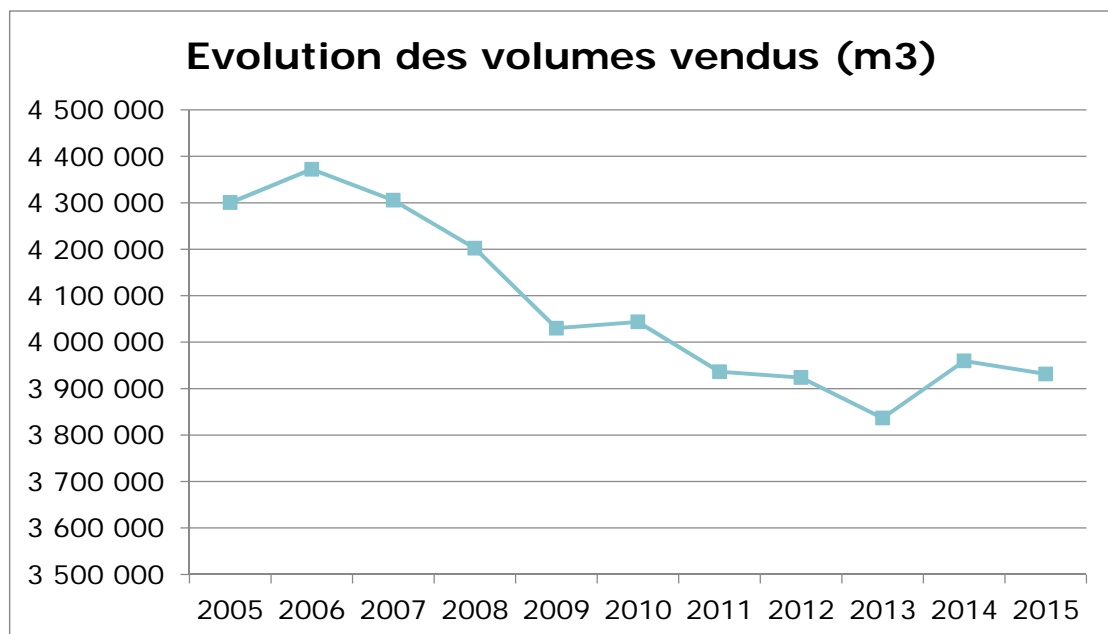
Les produits d'exploitation, y compris les travaux en régie, ont peu progressé, + 0.29%.

	2014	2015	évolution
€			
Produits des services et du domaine (70)	8 794 591	8 755 266	-0,45%
Travaux en régie (72)	86 872	79 084	-8,97%
Autres produits de gestion courante (75)	25 073	19 765	-21,17%
PRODUITS COURANTS	8 906 536	8 854 115	-0,59%
Produits exceptionnels larges (77 et divers 76)	438 597	518 025	18,11%
PRODUITS D'EXPLOITATION (yc 72)	9 345 133	9 372 140	0,29%

En neutralisant les redevances de l'Agence de l'eau, les produits d'exploitation ont augmenté de 1.32% (+ 98 K€).

€	2014	2015	évolution %
Recettes d'exploitation	9 345 133	9 372 140	0,29%
- redevance pollution (chap.70)	-860 789	-784 982	
- redevance pour la modernisation de la collecte (chap.70)	-1 040 552	-1 045 446	
Recettes corrigées	7 443 792	7 541 712	1,32%

Après une baisse quasi constante depuis 2005, l'évolution des volumes d'eau vendus est devenue sporadique depuis quelques années. Les volumes vendus 2015 sont en retrait par rapport à ceux de 2014 (-0.71%), qui était une année plutôt exceptionnelle (+ 3.21%).



La vente d'eau est restée quasi stable, à + 0.31%, soit un gain de 19 k€.

€	2014	2015	évolution
Vente d'eau	6 097 922	6 116 562	0,31%

Au titre des produits exceptionnels, on peut noter la progression des autres produits exceptionnels sur opérations de gestion (+ 190 K€), qui correspond à des régularisations antérieures (annulations de rattachements de dépenses).

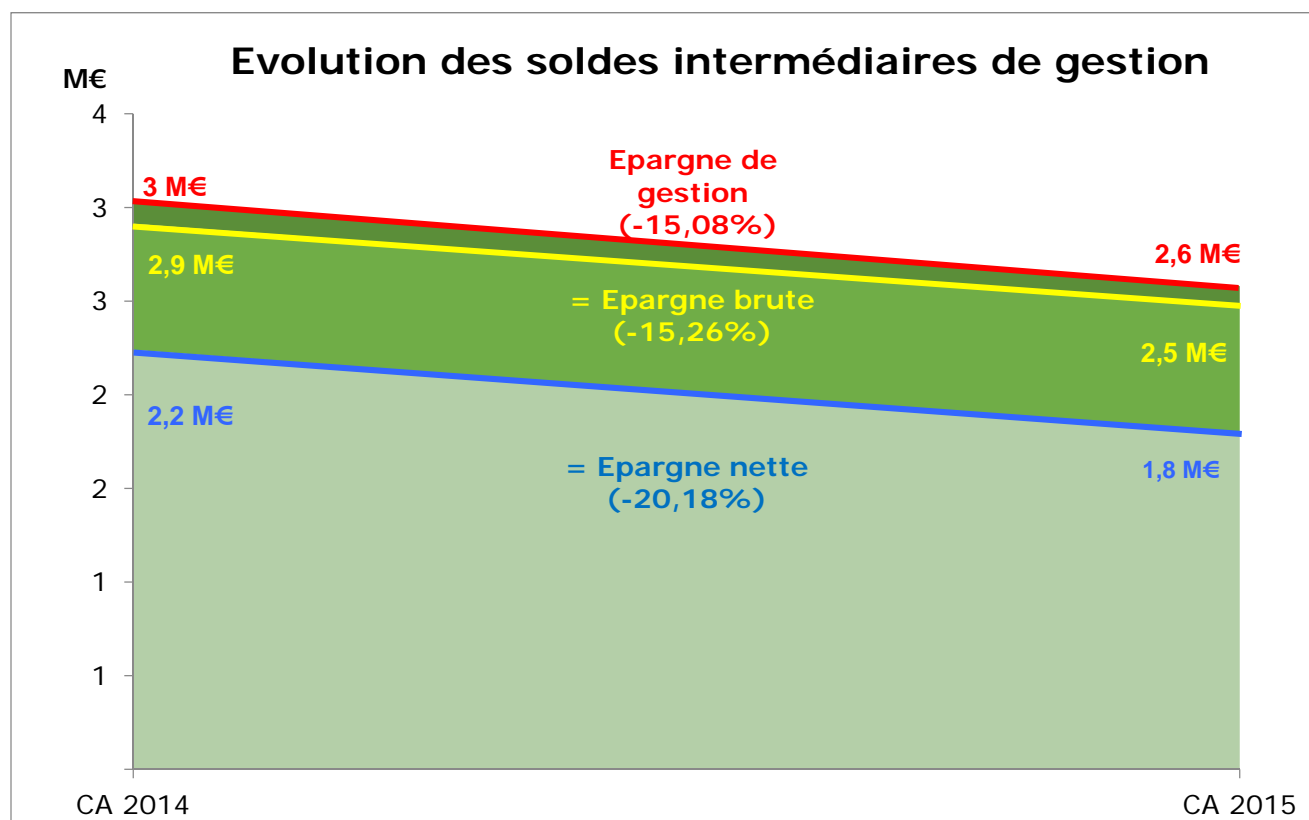
C. L'évolution des soldes intermédiaires de gestion

L'évolution des soldes intermédiaires de gestion du budget de l'eau se présente comme suit :

€	2014	2015	évolution
Produits fonctionnement courants	8 819 469	8 775 032	-0,50%
- charges fonctionnement courantes	5 697 545	6 266 666	9,99%
= EXCEDENT BRUT COURANT	3 121 924	2 508 365	-19,65%
+ produits exceptionnels larges	438 792	518 025	18,06%
- charges exceptionnelles larges	522 548	446 228	-14,61%
= EPARGNE DE GESTION	3 038 168	2 580 162	-15,08%
- intérêts	124 670	111 145	-10,85%
= EPARGNE BRUTE	2 913 498	2 469 018	-15,26%
- capital	673 746	681 153	1,10%
= EPARGNE NETTE	2 239 752	1 787 865	-20,18%

La faible progression des ressources conjuguée à une forte évolution des dépenses d'exploitation - cependant liée aux redevances- a engendré une dégradation des épargnes.

Le budget de l'eau dégage une épargne nette de 1.8 M€ en 2015.



Il apparaît opportun de calculer l'épargne nette en neutralisant les redevances de l'Agence de l'eau qui interfèrent de façon importante sur la section de fonctionnement. Ainsi, l'épargne nette corrigée présenterait une progression de 58 K€ (+3.27%).

D. Les restes à réaliser

L'équilibre du compte administratif s'apprécie tant au niveau des réalisations de l'exercice que des restes à réaliser.

Les restes à réaliser de l'exercice 2015 sont les suivants :

€	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	1 082 406,02			1 082 406,02	
Investissement (total)	-2 489 973,34	490 812,89	2 601 871,77		-378 914,46
Total	-1 407 567,32	490 812,89	2 601 871,77	703 491,56	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser dégage un excédent de 703 491.56 €.

Les restes à réaliser en dépenses engagées sont constitués des immobilisations en cours (325 100.78 €), des immobilisations corporelles (139 781.88 €), des immobilisations incorporelles (25 930.23 €).

De l'autre côté, les restes à réaliser en recettes sont composés d'emprunts reportés (2 548 893.84 €), couverts par des contrats de prêts signés, ainsi que de subventions à recouvrer (52 977.93 €).

E. Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir l'annuité à venir

Le budget de l'eau totalise 2 548 893.84 € d'emprunts reportés au 31 décembre 2015, représentant une annuité potentielle supplémentaire de 199 K€, portant ainsi l'annuité totale à 991 K€.

€	Emprunts restant à réaliser au 31.12.2015
Budget eau	2 548 894
Annuité réelle constatée	792 298
Annuité potentielle *	198 781
Annuité totale réelle et potentielle	991 079

* taux fixe 2% sur 15 ans

Ainsi, si tous les emprunts reportés avaient été réalisés en 2015, le niveau actuel de l'épargne de gestion aurait permis de couvrir cette charge supplémentaire. Le ratio de solvabilité est en progression et atteint 2.60 grâce à la baisse de l'annuité de la dette.

€	2 014	2 015
Epargne de gestion	3 038 168	2 580 162
Annuité de la dette totale	1 195 542	991 079
Ratio de solvabilité (épargne gestion/annuité totale)	2,54	2,60

Enfin, l'obligation de couvrir les dotations aux amortissements et aux provisions par l'épargne brute est bien respectée, mais elle est en baisse.

€	2014	2015
Epargne Brute	2 913 498	2 469 018
Dotations nettes Amort. & Prov.	1 601 277	1 650 182
Epargne brute / DAP	181,95%	149,62%

F. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se chiffrent à 2 391 089.62 €, dont 1 924 405.94 € en opérations réelles et 466 683.68 € en opérations d'ordre.

1) Les dépenses d'équipement

Le budget de l'eau totalise 1 243 252.86 € de dépenses d'équipement.

Les principales opérations sont décrites ci-dessous :

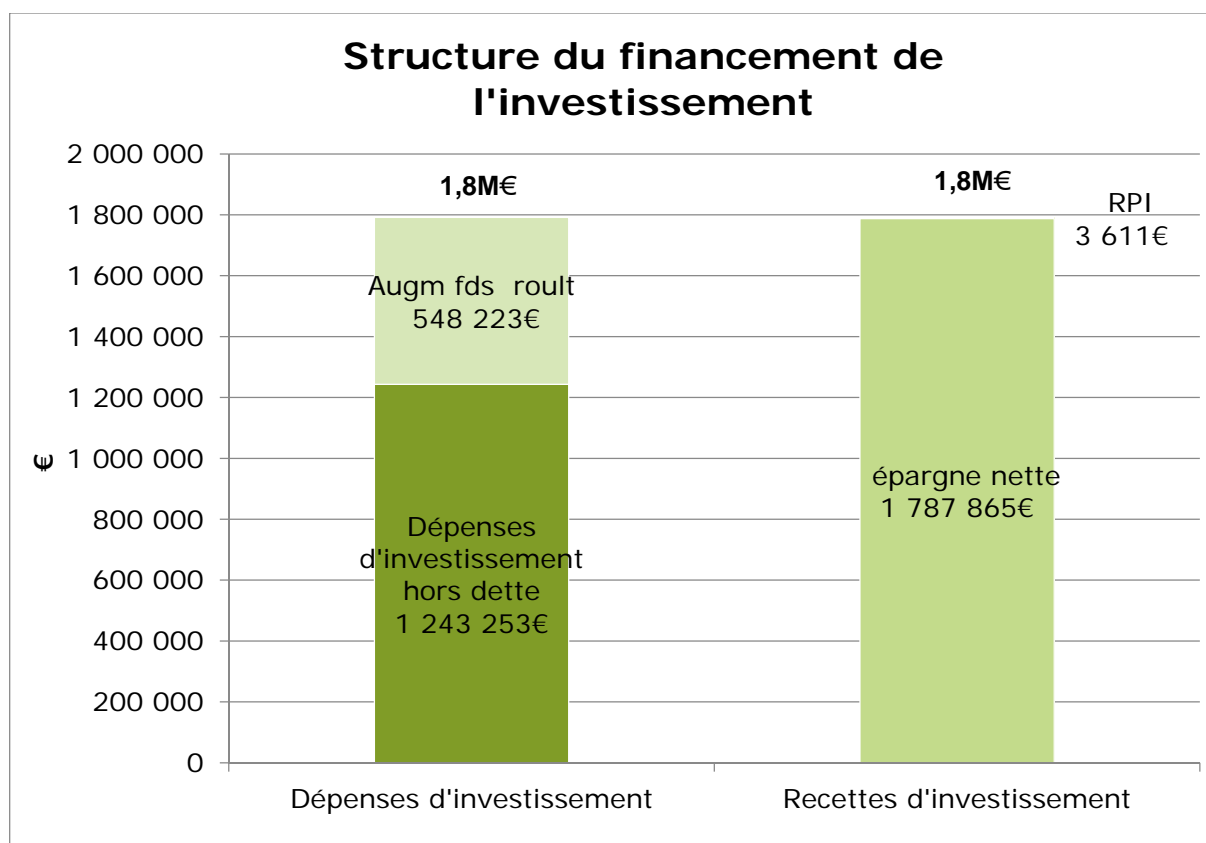
- programme annuel AEP : 653 256 €
- matériel de transport : 207 831 €
- achat de compteurs : 100 422 €
- grosses réparations aux usines : 82 773 €.

2) Le financement des investissements

Le plan de financement de l'investissement est le suivant :

€	dépenses	recettes	structure
Total dépenses d'invest.	1 791 476		
Dépenses d'invest.	1 243 253		
Augmentation fonds de roulement	548 223		
Total recettes d'invest.		1 791 476	100,00%
dont épargne nette		1 787 865	99,80%
dont RPI		3 611	0,20%

Les ressources d'investissement sont composées de l'épargne nette (99.80%) et des subventions (0.20%)



G. La dette du budget de l'eau

Sans emprunt supplémentaire, l'encours de la dette du budget de l'eau s'établit à 5 713 805 € au 31 décembre 2015, soit une diminution de 681 K€.

€	2014	2015
Encours brut au 1er janvier	7 068 704	6 394 958
- Remboursement du capital	673 746	681 153
- Remboursement anticipé	0	0
+ Emprunt	0	0
= Variation de l'encours	-673 746	-681 153
= Encours brut au 31 décembre	6 394 958	5 713 805

Les caractéristiques de la dette du budget de l'eau sont les suivantes :

- Taux moyen : 2.37%
- Durée résiduelle : 11 ans et 8 mois
- Structure de taux : 71.05% de taux fixe et 28.95% de taux variable.

Enfin, au regard de la Charte Gissler, l'encours se positionne à 100% sur la catégorie des risques la plus faible, 1A.

II. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

L'exécution du budget assainissement se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	7 210 250,87	7 926 086,01	1 699 089,16	2 414 924,30
Investissement (total)	3 217 306,59	6 196 292,42	-616 595,86	2 362 389,97
Total du budget assainissement	10 427 557,46	14 122 378,43	1 082 493,30	4 777 314,27

Le résultat de clôture s'établit à 4 777 314.27 € contre 2 328 465.75 €, soit une augmentation du fonds de roulement de 2 448 848.52 €.

Le budget assainissement comporte dans ses écritures les comptes du SPANC (service public s'assainissement non collectif) pour un montant global de 34 988.11 €. Ces dépenses sont couvertes par des recettes propres qui se sont élevées à 14 923.67 € en 2015 ainsi que par l'excédent de fonctionnement de l'année précédente d'un montant de 34 011.32 €.

A. Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation se chiffrent à 7 210 250.87 €, dont 4 929 184.22 € en opérations réelles et 2 281 066.65 € en opérations d'ordre.

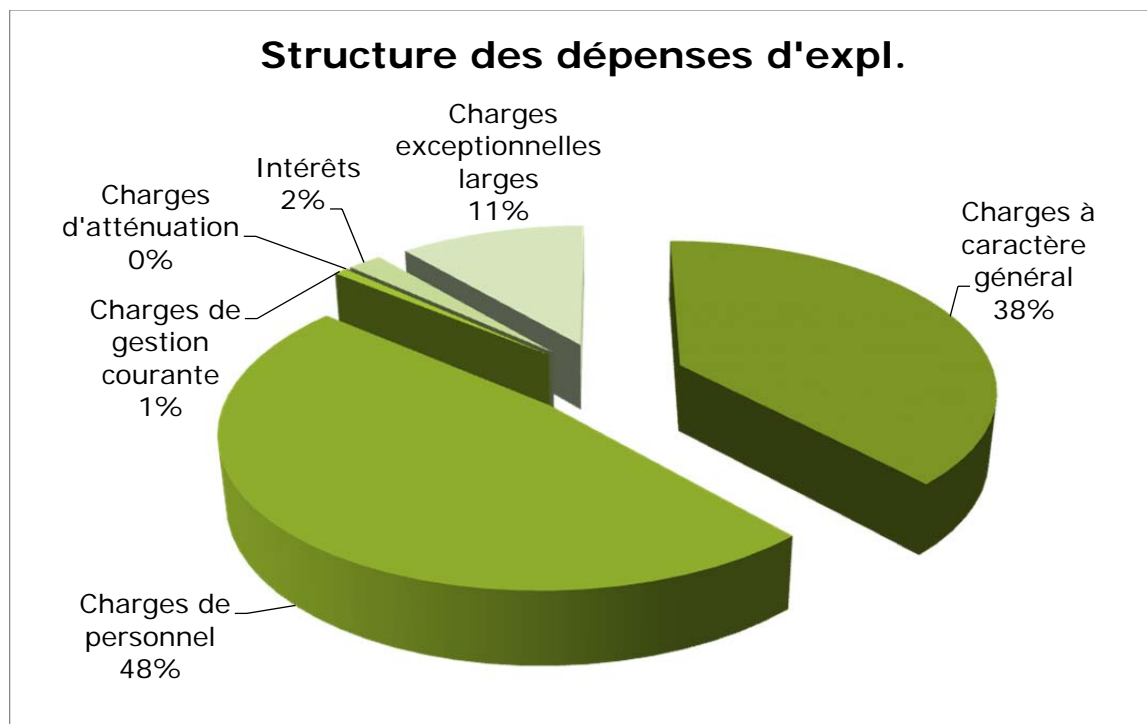
1) Le taux d'emploi des crédits

Les dépenses d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 72.30%.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	%
Charges à caractère général (011)	2 271 479,69	1 884 388,12	82,96%
Charges de personnel (012)	2 354 657,00	2 354 657,00	100,00%
Charges de gestion courante (65)	41 527,96	37 681,52	90,74%
Dépenses imprévues (022)	300 000,00	0,00	0,00%
CHARGES COURANTES	4 967 664,65	4 276 726,64	86,09%
Charges exceptionnelles (66)	1 742 908,35	550 629,27	31,59%
CHARGES HORS INTERETS	6 710 573,00	4 827 355,91	71,94%
Intérêts (66)	106 964,14	101 828,31	95,20%
CHARGES D'EXPLOITATION	6 817 537,14	4 929 184,22	72,30%

Par rapport aux crédits budgétés, des économies ont été réalisées sur les fournitures non stockables, les produits de traitement, les fournitures administratives.

Les dépenses d'exploitation sont essentiellement constituées des charges de personnel, des charges à caractère général et des charges exceptionnelles.



2) L'évolution des principales dépenses d'exploitation

Les charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 7.46%.

€	2014	2015	évolution
Charges à caractère général	1 829 552	1 884 388	3,00%
Charges de personnel	2 329 725	2 354 657	1,07%
Charges de gestion courante	36 151	37 682	4,23%
Charges d'atténuation			
CHARGES COURANTES	4 195 428	4 276 727	1,94%
Charges exceptionnelles	994 772	550 629	-44,65%
CHARGES HORS INTERETS	5 190 200	4 827 356	-6,99%
Intérêts	136 625	101 828	-25,47%
CHARGES D'EXPLOITATION	5 326 825	4 929 184	-7,46%

Cette baisse est uniquement liée aux charges exceptionnelles, qui comprenaient en 2014 un remboursement de 520 K€ au profit de l'Agence de l'eau.

En neutralisant cette dépense exceptionnelle, les charges d'exploitation ont progressé de 2.6% (+ 123 K€).

Les charges à caractère général ont augmenté de 3%, notamment en raison du remboursement de frais généraux (+ 128 K€) dont le niveau est fonction des produits d'exploitation, ainsi que de l'entretien et la réparation sur biens immobiliers (+ 28 K€).

En revanche, on peut noter la baisse des fournitures non stockables (-33 K€) ainsi que des charges liées à l'évacuation des boues (-56 K€).

Les charges de personnel ont progressé de 1.07%.

Les charges exceptionnelles comportent les subventions aux particuliers pour les branchements (+ 97 K€), dépense prise en charge par l'Agence de l'eau.

Les charges financières ont diminué de 25.47% (-35 K€) sous l'effet de l'extinction naturelle de la dette et de la poursuite de la baisse des taux.

B. Les recettes d'exploitation

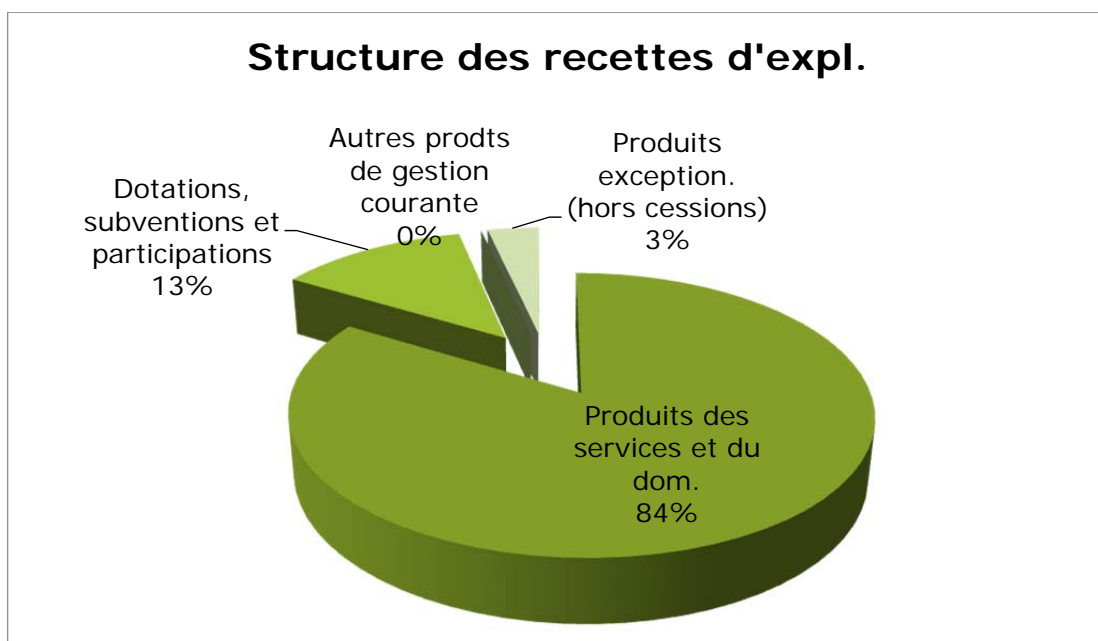
Les recettes d'exploitation, hors résultat reporté, se chiffrent à 7 926 086.01 €, dont 7 494 024.08 € en opérations réelles et 432 061.93 € en opérations d'ordre.

1) Le taux d'emploi des recettes

Les recettes d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 103.86%.

	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
€			
70 Produits des services et domaine	5 939 429	6 268 973	105,55%
74 Dotations, subventions et participations	817 100	962 321	117,77%
75 Autres produits de gestion courante	0	0	n.s.
TOTAL RECETTES DES SERVICES	6 756 530	7 231 295	107,03%
76 Produits financiers	0	0	n.s.
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	459 240	262 729	57,21%
TOTAL RECETTES REELLES (hors cessions)	7 215 770	7 494 024	103,86%

Les recettes du budget assainissement sont issues à 84% des produits des services et du domaine, à 13% des dotations, subventions et participations et à 3% des produits exceptionnels.



2) L'évolution des principales recettes d'exploitation

Les produits d'exploitation, y compris les travaux en régie, ont baissé de 13.04%.

€	2014	2015	évolution
Produits des services et domaine (chap.70)	6 139 538	6 268 973	2,11%
Travaux en régie (chap.72)	8 135	3 301	n.s.
Dotations et participations (chap.74)	1 632 779	962 321	-41,06%
Autres produits de gestion courante (chap.75)			
PRODUITS COURANTS	7 780 452	7 234 595	-7,02%
Produits exceptionnels (chap.77)	841 270	262 729	-68,77%
PRODUITS D'EXPLOITATION (yc 72)	8 621 722	7 497 325	-13,04%

La redevance assainissement, principale ressource du budget, a rapporté près de 5.1 M€, soit un produit supplémentaire de 42 K€ par rapport à 2014. Cette hausse intègre la hausse du tarif de la redevance, qui est passé de 1.18 à 1.21 € HT le m³ au 1^{er} janvier 2015. En revanche, le produit a été pénalisé par la baisse des volumes d'assainissement vendus.

€	2014	2015	évolution
Redevance assainissement	5 018 587	5 060 222	0,83%

Hormis la redevance assainissement, on peut remarquer la progression de la participation pour assainissement collectif (+ 34 K€), de la contribution aux eaux pluviales (+ 76 K€), de la vente d'électricité produite par la station d'épuration Est (+ 105 K€). En revanche, la vente de travaux a baissé de 91 K€.

Les dotations et participations (chapitre 74) sont tributaires du bon versement par l'Agence de l'eau de la prime pour épuration et de l'aide à la qualité d'exploitation, dite prime AQUEx. En 2014, l'Agence a versé la prime pour épuration de 2011 (342 K€) ainsi que celle de 2012 (942 K€). En 2015, la communauté urbaine a perçu la prime de 2013 pour un montant de 693 K€.

La prime qualité a progressé de 33 K€.

€	2014	2015	évolution
Prime pour épuration	1 284 724	692 772	-46,08%
Prime AQUEx	196 205	229 355	16,90%

Enfin, les produits exceptionnels ont fortement diminué (- 578 K€), ce chapitre comprend notamment les subventions de l'Agence de l'eau pour les branchements aux particuliers. Si des décalages de perception peuvent avoir lieu, elles demeurent neutres pour la collectivité.

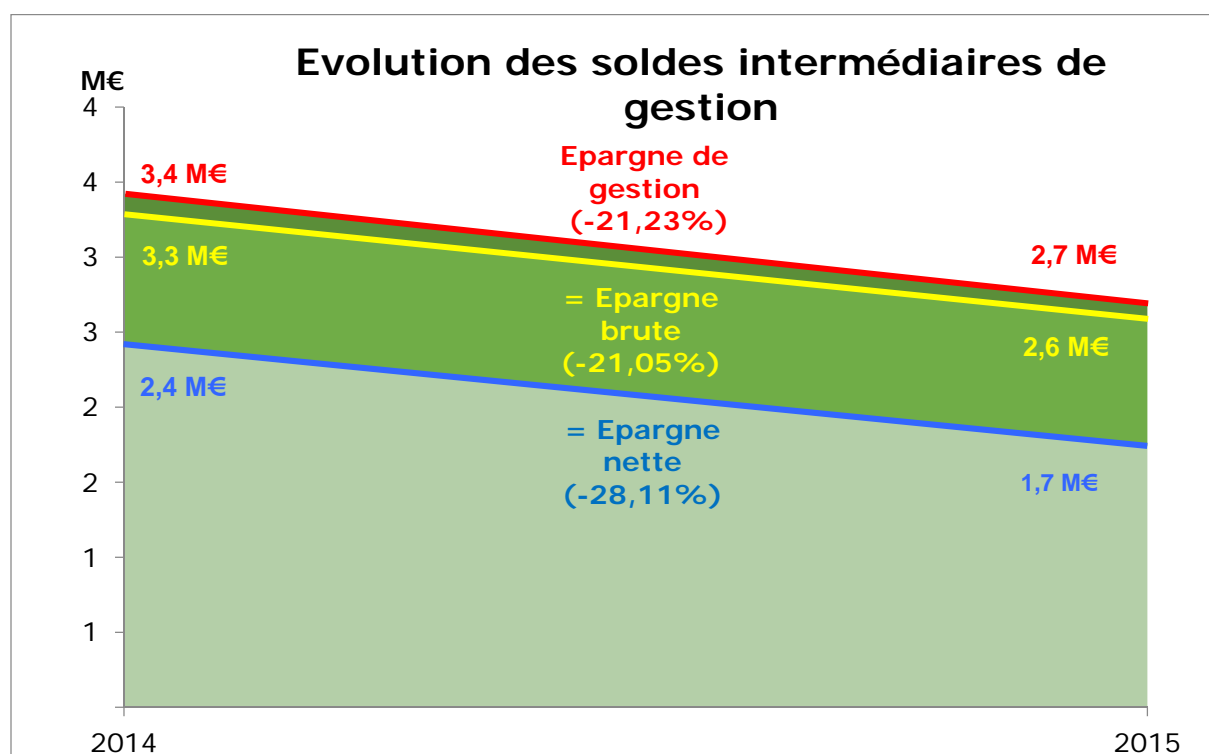
C. L'évolution des soldes intermédiaires de gestion

L'évolution des soldes intermédiaires de gestion du budget assainissement se présente comme suit :

€	2014	2015	évolution
Produits de fonctionnement courant	7 772 317	7 261 295	-6,57%
- Charges de fonctionnement courant	4 195 428	4 276 727	1,94%
= EXCEDENT BRUT COURANT	3 576 890	2 984 568	-16,56%
+ Produits except. et fin. hs intérêts	841 270	262 729	-68,77%
- Charges except. et fin. hs intérêts	994 772	550 629	-44,65%
= EPARGNE DE GESTION	3 423 388	2 696 668	-21,23%
- Intérêts	136 625	101 828	-25,47%
= EPARGNE BRUTE	3 286 763	2 594 840	-21,05%
- Capital	863 234	852 590	-1,23%
= EPARGNE NETTE	2 423 529	1 742 250	-28,11%

La baisse des produits d'exploitation, plus rapide que celle des charges, néanmoins liée à plusieurs effets conjoncturels (charges et produits exceptionnels, prime pour épuration) entraîne la dégradation de l'ensemble des épargnes.

L'épargne nette s'établit à 1 742 250 €, en baisse de 681 K€..



D. Les restes à réaliser

Les restes à réaliser sont les suivants :

€	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	2 414 924,30			2 414 924,30	
Investissement (total)	2 362 389,97	1 107 665,44	1 183 741,95	2 438 466,48	
Total	4 777 314,27	1 107 665,44	1 183 741,95	4 853 390,78	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser dégage un excédent de 4 853 390.78 €.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement concernent les immobilisations en cours (1 077 820.77 €), les immobilisations corporelles (2 714.96 €) et les immobilisations incorporelles (27 129.71 €).

Les restes à réaliser en recettes comportent les subventions à recevoir (851 741.96 €), provenant notamment de l'Agence de l'eau, ainsi que les emprunts reportés de l'Agence de l'eau (331 999.99 €).

E. Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir l'annuité à venir

Le budget assainissement totalise 331 999.99 € d'emprunts reportés au 31 décembre 2015. Ces emprunts ne sont constitués que des emprunts à taux zéro de l'Agence de l'eau.

€	Emprunts restant à réaliser au 31.12.2015
Budget assainissement	331 999.99
Annuité réelle constatée	954 419
Annuité potentielle*	22 133
Annuité totale	976 552

* taux fixe 0% sur 15 ans

Le niveau d'épargne de gestion de 2.7 M€ suffit à couvrir l'annuité totale de 976 K€.

€	2 014	2 015
Epargne de gestion	3 423 388	2 696 668
Annuité de la dette totale	1 105 490	976 552
Ratio de solvabilité (épargne gestion/annuité totale)	3,10	2,76

Enfin, le niveau d'épargne brute permet de couvrir les dotations aux amortissements et provisions, mais le ratio se dégrade consécutivement à la mise en service des deux stations d'épurations.

€	2014	2015
Epargne Brute	3 286 763	2 594 840
Dotation nette amortissement et provisions	1 694 705	1 852 305
Epargne brute / DAP	193,94%	140,09%

F. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se chiffrent à 3 217 306.59 €, dont 2 780 773.29 € en opérations réelles et 436 533.30 € en opérations d'ordre.

1) Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 928 182.99 € pour l'année 2015.

Les principales actions portées par le budget assainissement sont les suivantes :

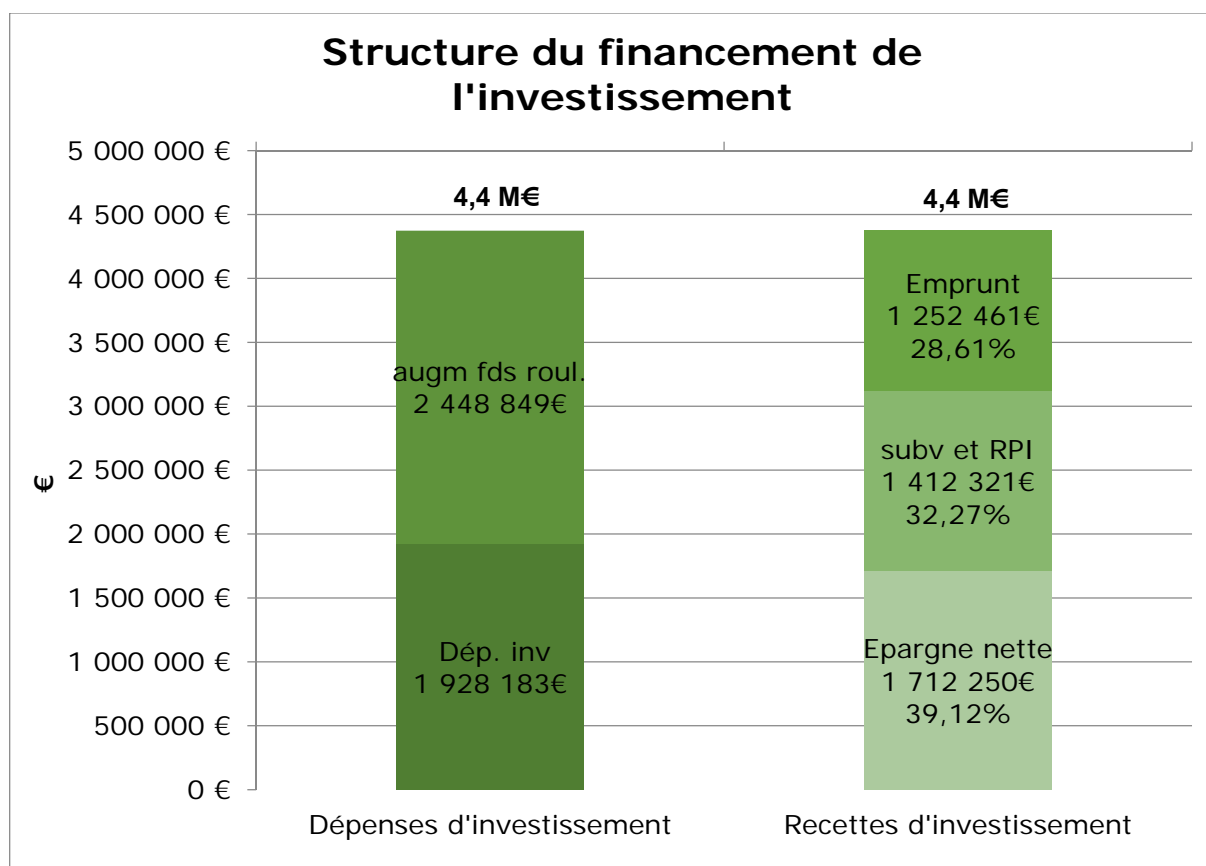
- Programme annuel : 1 377 779.74 €
- Réhabilitation de la station d'épuration Ouest : 141 134.98 €
- PLH réseaux EU : 61 007.53 €
- Matériel de transport : 211 965.10 €
- Acquisition de logiciels : 26 815.87 €.

2) Le financement des investissements

La structure du financement des investissements est la suivante :

€	dépenses invt	recettes invt	structure
Total investissement hors dette	4 377 032		
Dépenses d'équipement	1 928 183		
Augmentation fonds de roulement	2 448 849		
Total recettes		4 377 032	100,00%
dont RPI et subv.		1 412 321	32,27%
dont épargne nette		1 712 250	39,12%
dont emprunt		1 252 461	28,61%

Le financement des dépenses d'investissements est assuré par l'épargne nette (39%), les ressources propres d'investissement et les subventions (32%) ainsi que par les emprunts totalisant plus de 1.2 M€ (soit 29%). Ces derniers sont uniquement constitués de prêts à taux zéro contractualisés avec l'Agence de l'eau.



G. la dette du budget de l'assainissement

L'encours de la dette du budget assainissement s'établit à 11 960 836 € au 31 décembre 2015, soit une hausse de 400 M€, liée aux emprunts supplémentaires de 1.2 M€.

€	2014	2015
Encours brut au 1er janvier	14 053 046	11 560 965
- Remboursement du capital	863 234	852 590
- Remboursement anticipé	1 800 000	0
+ Emprunt	171 153	1 252 461
= Variation de l'encours	-2 492 081	399 871
= Encours brut au 31 décembre	11 560 965	11 960 836

Les caractéristiques de la dette du budget de l'assainissement sont les suivantes :

- Taux moyen : 0.86%
- Durée résiduelle : 14 ans et 10 mois
- Structure : 77.69% sur taux fixe et 22.31% sur taux variable.

L'intégralité de l'encours est située sur la catégorie 1A de la Charte Gissler.

III. LE BUDGET TRANSPORT

L'exécution du budget transport se présente comme suit :

€	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	8 897 602,25	8 926 087,31	249 001,12	277 486,18
Investissement	3 183 571,04	1 710 464,08	-549 341,62	-2 022 448,58
TOTAL DU BUDGET	12 081 173,29	10 636 551,39	-300 340,50	-1 744 962,40

Le résultat de clôture se chiffre à -1 744 962.40 € contre -31 343.31 € en 2014, soit une diminution du fonds de roulement de 1 713 619.09 €.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 10.76%.

€	2014	2015	évolution
Charges à caractère général (011)	364 935,80	331 674,70	-9,11%
Atténuations de produits (014)	34 662,74	40 106,38	15,70%
Charges financières (66)	33 387,08	25 480,77	-23,68%
Charges exceptionnelles (67)	6 952 034,53	7 782 458,10	11,95%
TOTAL DEPENSES DE FONCT.	7 385 020,15	8 179 719,95	10,76%

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté sous l'impulsion des charges exceptionnelles, comportant la contribution à Kéolis. Celle-ci a progressé de 666 K€, conformément à la DSP 2014-2020.

€	2014	2015	évolution €	évolution%
Transports publics urbains	6 944 303	7 610 031	665 728	9,59%

Concernant les autres postes, on peut remarquer la baisse des honoraires (- 42 K€) et des intérêts de la dette (- 8 K€). En revanche, les atténuations de produits, comprenant les restitutions du versement transport, ont progressé de 5 K€.

Les recettes de fonctionnement hors cessions ont quant à elles augmenté de 0.81%.

€	2014	2015	évolution
Produits des services et du domaine (70)	3 534,00	3 565,00	0,88%
Produis issus de la fiscalité (73)	5 787 113,42	5 397 074,54	-6,74%
Subventions d'exploitation (74)		123 961,00	n.s.
Produits exceptionnels (77) hors cessions	2 708 910,34	3 167 486,77	16,93%
TOTAL RECETTES DE FONCT. hors cessions	8 499 557,76	8 568 126,31	0,81%

Les recettes sont essentiellement issues de la fiscalité (63%) et des produits exceptionnels (37%).

Le versement transport, la principale ressource du budget, est assis sur la masse salariale des entreprises et des administrations employant plus de 9 salariés. Cette recette est affectée au financement du budget annexe transport depuis sa création au 1^{er} janvier 2014.

Au taux constant de 0.8%, le produit de versement transport a atteint 5.4 M€ en 2015, soit baisse de 390 K€ par rapport à l'année précédente.

K€	2014	2015	évolution €	évolution %
Versement transport	5 787	5 397	-390	-6,74%

Le produit du versement transport apparaît irrégulier, notamment en raison du mode de recouvrement et de reversement de la taxe. Le nouveau dispositif est effectif depuis 2014. Le recouvrement est réalisé par les Urssaf, l'ACOSS (Agence centrale de la sécurité sociale) est, quant à elle, en charge du reversement à l'autorité de transport urbain des sommes perçues, sous formes d'acomptes et de régularisations, qui rendent difficile la lecture du compte administratif.

Les produits exceptionnels comprennent la subvention du budget principal. Celle-ci est à mettre en relation avec la hausse de la contribution versée à Kéolis (+ 666 K€).

€	2014	2015	évolution €	évolution %
Subvention	2 707 710	3 148 212	440 501	16,27%

B. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

€	2014	2015	Evolution
Produits de fonctionnement courant	5 790 647	5 290 601	-8,64%
- Charges de fonctionnement courant	399 599	371 781	-6,96%
= EXCEDENT BRUT COURANT	5 391 049	4 918 819	-8,76%
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	2 708 910	3 401 487	25,57%
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	6 952 035	7 782 458	11,95%
= EPARGNE DE GESTION	1 147 925	537 848	-53,15%
- Intérêts	33 387	25 481	-23,68%
= EPARGNE BRUTE	1 114 538	512 367	-54,03%
- Capital	273 472	277 486	1,47%
= EPARGNE NETTE	841 066	234 881	-72,07%

L'épargne nette du budget transport s'élève à 234 881 € en 2015, soit une baisse de 606 K€, comprenant notamment la hausse de la contribution accordée au délégataire de service public ainsi que la baisse du versement transport.

C. Les dépenses d'investissement

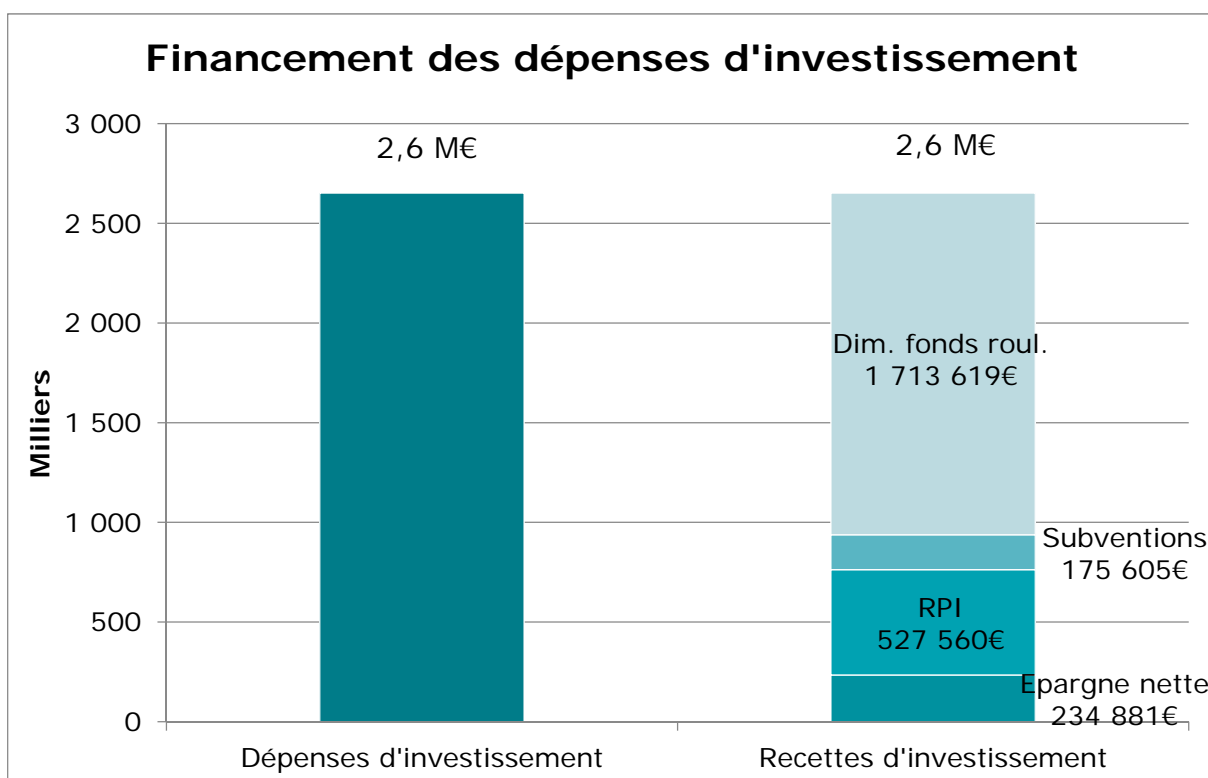
Les dépenses d'équipement se sont élevées à 2 651 665 €, elles ont notamment porté sur les opérations ci-dessous :

- Acquisition de bus : 1 287 379.07 €
- Travaux de bâtiments : 560 418.45 €
- Accessibilité des bus : 668 314.29 €
- Etudes techniques dans le cadre du BHNS : 74 280.00 €.

Les dépenses d'investissement ont été couvertes par les ressources suivantes :

(en €)	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Structure
Dépenses d'investissement hors dette	2 651 665		
Epargne nette		234 881	9%
Ressources propres d'investissement (RPI)		527 560	20%
Subventions		175 605	7%
Emprunt		0	0%
Dim. Fonds de roulement		1 713 619	65%

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par le fonds de roulement à hauteur de 65%, ainsi que par les ressources propres (20%) et l'épargne nette (9%). Le niveau suffisant de la trésorerie communautaire a permis de ne pas recourir à l'endettement.



D. La dette du budget transport

Sans emprunts supplémentaires, la dette du budget transport s'élève à 2 498 765 € au 31 décembre 2015, soit une diminution de 277 K€.

€	2014	2015
Encours brut au 1er janvier	3 049 722	2 776 251
- Remboursement du capital	273 472	277 486
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-273 472	-277 486
= Encours brut au 31 décembre	2 776 251	2 498 765

CONCLUSION GENERALE

Dans un contexte de restriction des dotations d'Etat, la communauté urbaine a continué à assurer une politique dynamique d'investissement tout en poursuivant son désendettement.

En ce qui concerne le budget principal consolidé avec le budget déchets ménagers et assimilés, si les ratios financiers demeurent à un niveau satisfaisant, l'épargne nette de ce budget poursuit son érosion, notamment suite à la perte de 1.7 M€ de dotations d'Etat.

Les budgets annexes du cycle de l'eau voient leur situation se dégrader en 2015, toutefois en raison de nombreux effets conjoncturels. Il reste à confirmer la stabilisation des volumes d'eau vendus constatée en 2015 pour les années à venir.